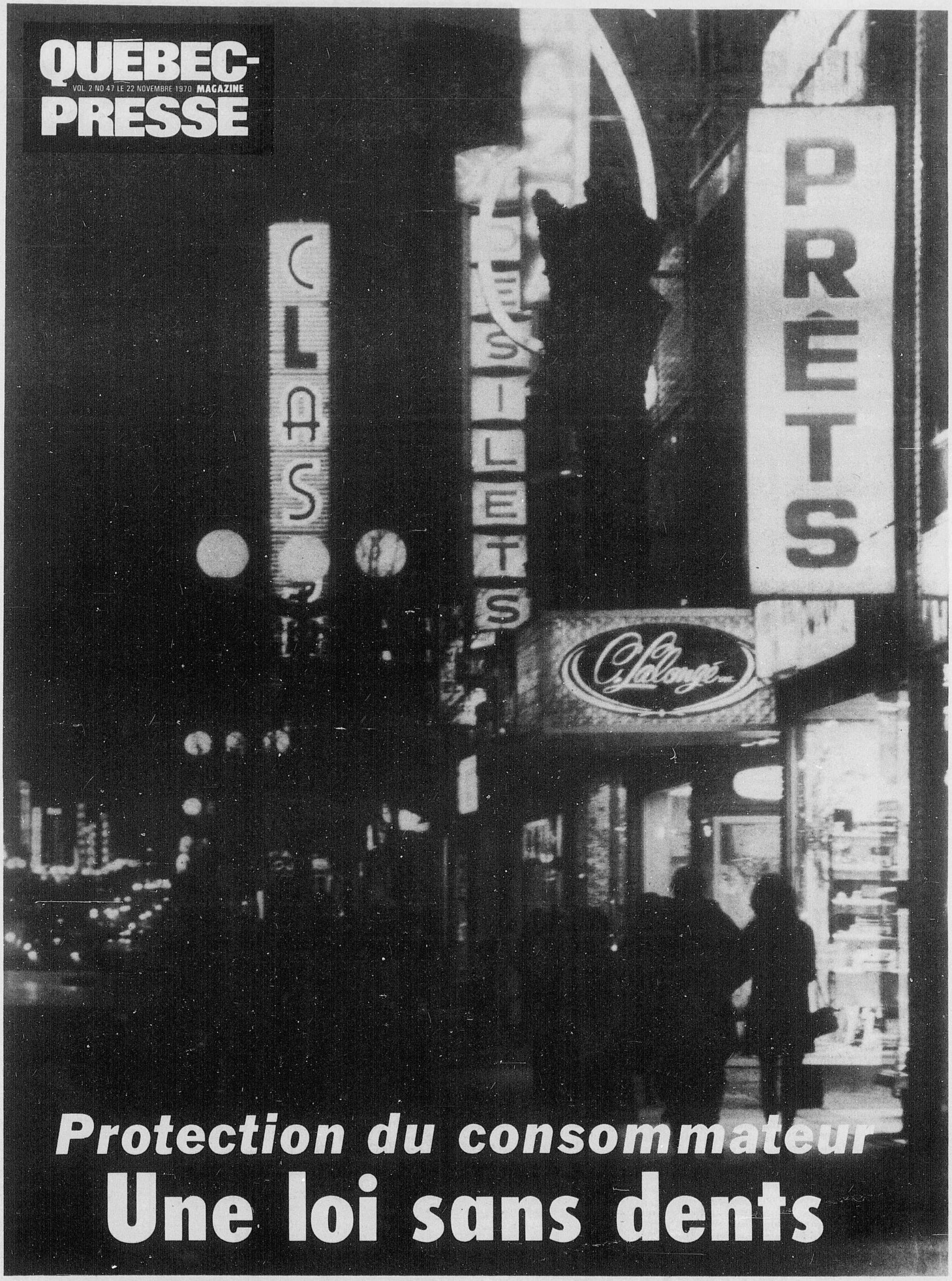
QUÉBEC-PRESSE
VOL. 2 NO 47 LE 22 NOVEMBRE 1970 MAGAZINE



Protection du consommateur

Une loi sans dents

Protection du consommateur

Une loi sans dents

par Maurice-L. ROY

Le bill 45, présenté à l'Assemblée nationale mardi le 10 novembre dernier, dotera le Québec d'une première législation cohérente en matière de protection du consommateur. Dans l'ensemble, le projet de loi constitue un progrès d'autant plus notable que nous partions d'à peu près rien en ce domaine.

Progrès notable, oui, mais insuffisant.

Le projet de loi comporte des "trous" que ne manqueront pas d'utiliser les spéculateurs de tout ordre pour perpétuer leurs méthodes d'exploitation des consommateurs; il pêche aussi par omission, d'une façon inconcevable et inexplicable dans certains cas, par exemple la vente des terrains ou le commerce des automobiles neuves.

Il est à souhaiter que le bill 45 soit sérieusement modifié ou complété par des règlements adéquats puisqu'il ne faut pas compter outre mesure sur le progressisme du directeur de l'Office de la protection du consommateur, M. Luc Laurin, issu d'un secteur commercial qui n'est précisément pas à l'abri des foudres de la loi qu'il devra maintenant appliquer. M. Laurin n'a d'ailleurs pas la réputation d'un militant des droits du consommateur.

Il est d'ores et déjà acquis que les organismes de protection du consommateur se présenteront au comité parlementaire pour faire valoir leur point de vue au lendemain de la deuxième lecture du projet de loi à l'Assemblée nationale. Nous savons également que des compagnies de finance, des Chambres de Commerce et d'autres représentants du monde des affaires s'apprêtent à livrer une lutte sans merci au gouvernement pour émasculer, autant que faire se peut, cette première tentative de mâter la violence quotidienne d'un système où le profit a valeur de dogme.

Les trous de la loi

Dans une édition récente, **Québec-Presse** publiait, à l'occasion du congrès annuel de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF), une série de dispositions minimales devant être incluses dans une loi sur la protection du consommateur. L'ACEF étant sans contredit l'organisme le plus compétent en la matière, c'est à la lumière de ces remarques que nous avons choisi d'évaluer la portée et l'efficacité du projet de loi déposé à l'Assemblée nationale le 10 novembre dernier.

UNE LOI ET NON UN CODE

Les organismes de protection du consommateur réclamaient depuis longtemps un code de protection du consommateur. Pourquoi un code? C'est plus global et plus facile d'application qu'une multiplicité de lois. Mais on nous présente une loi.

Les mêmes organismes demandaient également un regroupement des lois déjà existantes, ce que le bill 45 réalise en partie. Ce projet reprend principalement la loi des ventes à tempérament, de même qu'un certain nombre d'articles qui traînaient un peu partout dans le code civil au sujet des petits prêts, du colportage, de la publicité, les taux d'intérêt exorbitants, etc...

LE COLPORTAGE

Le bill 45 n'élimine pas le colportage; il le réglemente de façon généralement satisfaisante, surtout en ce qui a trait au pouvoir du consommateur de répudier un contrat de vente dans les 5 jours qui suivent l'exécution du contrat. Une exception de taille: les vendeurs de denrées alimentaires et les vendeurs de marchandises à un étal situé dans un marché public. C'est dire que le commerce de l'alimentation réfrigérée (les plans de congélation) échappe à la clause d'annulation de contrat, de même que la vente par contrat de biens de toute espèce à l'occasion des expositions, salons, foires, etc. . . Les plans de congélation constituent pourtant une occasion de racket notoire comme des milliers de citoyens ont payé pour le savoir.

SECTEURS NON COUVERTS

Le bill 45 n'apporte aucune protection nouvelle au consommateur qui achète une automobile neuve, si ce n'est la réglementation du contrat. Si la voiture n'est pas en bon état, il n'a pas de recours légal en pratique. C'est un autre "trou" important dans le projet de loi. Dans le cas des voitures usagées par contre, il y a une clause d'annulation de 5 jours suivant l'exécution du contrat.

Pour ce qui est de la vente des terrains, comme nous l'expliquons ailleurs dans ces pages, le législateur a raté (et d'une façon tout à fait inexplicable sinon par des raisons politiques) une occasion de mettre un terme au scandale des ventes de terrains sous pression.

Rien sur les compagnies de collection et de perception, dont les abus ont pourtant été démontrés de façon formelle.

Pour ce qui est des timbres-primes, coupons et rabais de toutes sortes, qui ne sont souvent que la couverture d'entreprises fort douteuses, en plus d'être le plus souvent une cause de majoration des produits, donc un attrape-nigaud, rien non plus.

Comptes courants, cartes de crédit, etc., sont couverts par la loi; par contre il faudra inclure dans les règlements l'obligation pour le commerçant de démontrer qu'une carte de crédit a été sollicitée, sinon la loi sera sans valeur en pratique.

Sur la publicité, rien de significatif en pratique.

Le projet de loi vise à contrôler l'exactitude des faits contenus dans les messages publicitaires mais la loi ne comporte aucune sanction et néglige des points importants comme la publicité adressée aux enfants (qui devrait tout bonnement être abolie) et la publicité de mauvais goût. Le gain le plus important est peut-être l'inclusion présumée dans le contrat de toute garantie dont il est fait état dans la publicité.

NOUVEAUX PRINCIPES DE DROIT

Les lois québécoises se modernisent moins vite qu'ailleurs, semble-t-il; nous sommes par exemple la seule province à ne pas avoir de code de protection du consommateur.

Le bill 45 comporte une réglementation sur la formation du contrat; il y aurait donc un certain formalisme dans la préparation et l'exécution du contrat, alors qu'actuellement encore c'est la jungle qui permet l'escroquerie si l'une des parties n'a pas l'expérience de la paperasse. Mais il devra y avoir une réglementation de l'écrit même du contrat, seule façon de mettre les deux parties sur un pied d'égalité, c'est-à-dire en présence de documents connus; le gouvernement pourrait, à l'avantage de tous, être le seul distributeur de formules de contrat.

Le droit d'annulation du contrat, comme on l'a vu, ne touche que la vente par colportage et la vente des autos usagées. L'ACEF demandait pour sa part que la loi établisse un droit d'annulation générale de 10 jours pour tous les contrats de vente.

Selon le projet de loi, il ne serait plus possible de saisir un bien que le consommateur a déja payé aux deux tiers. Par contre, une autre limitation au droit de saisie qu'on s'attendait à retrouver dans le projet de loi mais qui ne s'y trouve pas concerne l'objet de la saisie: un marchand devrait pouvoir saisir un meuble qui ne lui a pas été payé, et ce meuble seulement. Alors qu'à l'heure actuelle on saisit des meubles ou autres biens pour des motifs très divers. On fait saisir les meubles pour un compte de médecin par exemple.

La grande faiblesse ici, c'est la réglementation du taux de crédit qui n'a pas été incluse dans la loi; c'est donc la jungle comme par le passé au niveau de la fixation des taux de crédit.

Quant aux pouvoirs de sanction de l'Office, ils sont tout simplement inexistants. L'Office a le pouvoir de retirer les permis, mais ce pouvoir ne touche que les colporteurs et les marchands d'autos usagées.

La représentation des organismes de protection du consommateur a l'Office? Aucune. Toutes les fonctions à l'Office sont remplies par des gens nommés par le gouvernement. Ces organismes n'ont donc que des pouvoirs consultatifs, c'est-à-dire pas de pouvoir tout court.

Vous devrez continuer à vous battre seuls contre:

- Les vendeurs de terrains sous pression
- Les compagnies de collection
- L'endettement comme tel
- Les vendeurs d'immeubles
- Les marchands d'automobiles neuves
- Les compagnies de finance (pour le taux d'intérêt)
- Les marchands de timbres-primes

"à la québécoise"

et pleine de trous !



UNE IMAGE du monde de la consommation

Quelques comparaisons

Le projet de l'UN était beaucoup plus radical

Le bill 45, qui vient d'être déposé par le gouvernement libéral, comporte certains reculs inexplicables par rapport au projet qui devait être déposé par l'Union nationale. En voici quelques exemples.

LA PRIORITE DU FRANCAIS

Le projet de loi UN stipulait que "l'écrit doit être correctement et lisiblement rédigé **en français,** mais le consommateur peut exiger qu'il soit rédigé en français **et** en anglais". Dans le projet libéral, "le contrat doit être correctement et lisiblement rédigé en français ou en anglais, au choix du consommateur."

TIMBRES-PRIMES

Dans le projet UN, il est question de réglementer la publicité et les timbres-primes. Dans le projet libéral, il n'en est pas question.

LES TERRAINS

C'est ici que le projet libéral effectue un recul inadmissible par rapport au premier projet préparé par l'UN. Dans le projet UN il était précisé que tout contrat de vente de terrains pouvait être annulé unilatéralement par le consommateur dans les 5 jours qui suivaient la signature du contrat, "si ce contrat résulte d'une sollicitation faite à un consommateur par une personne qui fait le commerce de vendre des terrains."

Dans le projet libéral, il n'est nulle part question de vente de terrains à la suite d'une "sollicitation". Même à la section 4, où il est question de contrat de vente de terrains à la suite d'une "sollicitation". Même à la section 4, où il est question odes vendeurs itinérants (corporteurs), le pouvoir du consommateur de répudier un contrat dans un délai de 5 jours ne s'applique qu'aux biens et services. Or dans le préambule de la loi, on explique que "bien" signifie "tout bien mobilier, sauf une valeur mobilière au sens de la Loi odes valeurs mobilières": les biens immobiliers (terrains) sont donc exclus du privilège de répudiation des contrats passés entre consommateurs et vendeurs itinérants.

Le législateur libéral n'était pas sans savoir qu'il existe, dans la région de Montréal seulement, une trentaine de compagnies qui se spécialisent dans la vente de terrains sous pression: une de ces compagnies a déjà été condamné devant les tribunaux alors que d'autres font actuellement l'objet de poursuites judiciaires. Les sommes escroquées au public par ces compagnies se chiffrent par plusieurs millions de dollars chaque année; ces compagnies, qui ont fait l'objet de dénonciations multiples de la part de tous les organismes de protection du consommateur, auraient-elles obtenu l'absolution et la rémission de leurs péchés au confessionnal du nouveau ministre de la Justice? Cette omission est carrément inadmissible.

PORTES, FENETRES, REVETEMENT EXTERIEUR

Le texte UN prévoyait également une clause d'annulation de contrat dans les 5 jours suivant la signature de "tout contrat, quel qu'en soit la qualification, ayant pour objet le transfert immédiat ou éventuel de la propriété d'une porte, fenêtre, couverture ou d'un revêtement extérieur d'une construction, si ce contrat résulte d'une sollicitation faite par un vendeur à un consommateur."

Dans le projet libéral, non seulement le pouvoir d'annulation du contrat de vente de ces biens n'existe pas, mais ces contrats sont explicitement exclus de la section qui traite des contrats assortis d'un crédit, de sorte que la personne qui achètera ces biens d'un colporteur ne pourra ni répudier le contrat, ni bénéficier de la protection offerte à tous points de vue par la Loi de la protection du consommateur.

Contre la publicité trompeuse

Aucune sanction n'est prévue

Nul n'est besoin de faire des équations complexes pour démontrer qu'il existe, dans le domaine de la publicité, un état de désordre et de surenchère malsain dans lequel le consommateur n'a aucun point de repère valable et encore moins de protection suffisante.

Et pour domestiquer cette jungle, voilà les moyens que le bill 45 propose: "**Si un commençant fait usage d'une publicité fausse, abusive ou trompeuse, le directeur de l'Office peut lui ordonner par écrit de cesser cette publicité et le commerçant doit se conformer à cet ordre.**"

C'est là ce qu'on appelle une législation typiquement édentée: on demande, à toutes fins pratiques, aux commerçants d'être gentils dans leur publicité sinon, "le directeur peut lui ordonner par écrit de cesser cette publicité". Ce que le commerçant fera évidemment, pour adopter une nouvelle méthode tout aussi fausse ou trompeuse que la précédente, mais qui n'a pas encore été frappée de l'interdit!

Et même en supposant qu'un premier avertissement suffirait, qui dépouillera les journaux quotidiens, les journaux de quartier, les hebdos nationaux et régionaux, les magazines et revues spécialisées, les journaux syndicaux et organes des liaison des mouvements de tout ordre, plus la radio et la télévision, plus la publicité par téléphone, et celle par la poste et celle des pages jaunes, etc., etc?

Ou le législateur ne connaît pas la dimension véritable du problème, ou il n'est pas disposé à mettre en branle les moyens suffisants pour y remédier: ce n'est pas avec ce paragraphe qu'on changera sérieusement la situation.

C'est comme si on ordonnait aux gens qui font des hold-up de cesser ces activités au lieu de les emprisonner; quel appareil policier faudrait-il déployer alors pour protéger les citoyens?

Autre faille à ce chapitre: la loi ne prévoit aucune sanction pour les média qui accepteront de diffuser la publicité fausse ou trompeuse, alors que ces média ont une responsabilité évidente sur **tout le contenu** de leurs éditions ou de leurs émissions.

Il n'y a rien non plus dans la loi au sujet de la publicité de mauvais goût ("la bouche bête"); rien non plus au sujet de la publicité qui s'adresse aux enfants.

Il semble assez évident que le législateur n'a pas encore décidé de légiférer d'une façon intelligente et efficace dans ce domaine de la publicité, qui aurait pourtant semblé, aux yeux de plusieurs, un prérequis à toute action dans la voie de la protection du consommateur.

QUÉBEC-PARTOUT

par Maurice L. ROY et Gérald GODIN

montréal

La drapeaucratie

En 1960, juste à la veille des élections municipales, de Montréal, le maire sortant Jean Drapeau dirigeait personnellement un raid de la Police Provinciale dans un logement du bas de la ville. Le maire sortant et la police découvraient sur les lieux un plan détaillé pour voler l'élection du lendemain. Evidemment, les journaux du lendemain imprimaient en caractères gras la sinistre découverte faite par le maire Drapeau. C'était quelques heures avant le vote. Trop tard pour que la police puisse fournir quelque preuve que ce soit de l'authenticité du "complot" et trop tard aussi pour que l'opposition à Drapeau puisse donner sa version des faits. Soulignons qu'il y avait quatre personnes dans le logement perquisitionné et qu'aucune d'entre elles ne fut jamais appréhendée ou mise en accusation. Le maire Drapeau gagna évidemment les élections haut la main. Après sa victoire, pour éviter de salir des réputations, il refusa de dévoiler le plan et surtout de donner les noms des personnes soupçonnées. Tout ce qu'il fit, après le raid, ce fut d'inciter les Montréalais à user de leurs droits démocratiques pour détruire les ennemis de la démocratie. Cette anecdote est racontée par Jean-Pierre Fournier dans un article du dernier numéro de "Last Post", intitulé "Drapocracy". On y voit aussi comment à chaque élection depuis 1960, le maire Drapeau n'a pas hésité à avoir recours à de telles méthodes pour laisser "la démocratie" se manifester. Il y a là des leçons à prendre pour le FRAP.

murdochville

Le dossier Baker

Le 14 avril dernier, un employé de la Gaspé Copper à Murdochville était tué en nettoyant un broyeur à minerai. Il est en preuve que son contremaître avait remis le broyeur en marche sans vérifier si Whedan Baker en était sorti. Il y eut deux enquêtes dans cette affaire. Le coroner de Murdochville a d'abord conclu à une "mort accidentelle". Les Métallos ont demandé une deuxième enquête, publique celle-là. Elle fut menée par le coroner R.A. Lepage de Mont-Joli. Le huit mai, l'enquête prenait fin et le coroner Lepage concluait: "A mon avis, il y a eu crime et le nom du présumé auteur est Nathan Pratt qui a commis une faute comme contremaître en ne prenant pas les dispositions nécessaires dans les circonstances pour protéger son employé. Le ministère de la Justice avisera de la conduite à tenir". Le 24 juillet, le ministère de M. Jérôme Choquette avise. "Notre substitut a étudié l'enquête du coroner pour en venir à la conclusion que, à son avis, il n'y avait pas eu de négligence criminelle dans ce cas. En conséquence, le dossier fut classé". Les Métallos ne sont pas satisfaits de la "conclusion" du ministère de M. Choquette. Peut-être celui-ci considère-t-il qu'il serait "injuste" pour la Gaspé Copper de rouvrir le dossier, tout comme il serait injuste pour la pègre de se servir contre elle de la Loi des mesures de guerre...

abitibi

La mitraillette à Caouette

Le syndicaliste Emile Boudreau, observateur de longue main des moeurs politiques québécoises, raconte dans le dernier numéro du journal "Le Métallo" que, sous Duplessis, la rumeur avait été lancée par quelques journaux mal intentionnés qu'une cargaison de mitraillettes avait été trouvée dans la cave de Réal Caouette à Rouyn-Noranda. C'était l'époque aussi où les "communistes" avaient fait sauter le pont de Trois-Rivières. Duplessis avait également dévoilé qu'une cache d'armes considérable avait été découverte dans un tunnel creusé dans le cap Diamant, à Québec. Aucune preuve des trois accusations n'avait jamais été faite. Bien entendu. Aujourd'hui, ce sont les rumeurs à Jean Marchand, les complots à Trudeau, "le sang dans les rues" de Drapeau. Tout ce qui manque aux Québécois pour être immunisés contre ces coups fumants, c'est la mémoire. Vingt ans plus tard, le même Caouette propose de fusiller 10 membres du FLQ pour chaque victime de kidnapping. Emile Boudreau lui pose la question. la police pourrait-elle les fusiller avec les mitraillettes à Caouette?

québec

$13,500 par chômeur

Le premier ministre Bourassa commence à remplir ses promesses d'élections. On se souvient que sa plus grosse fut celle de donner 100,000 emplois aux Québécois. Il vient d'en créer 12,000 en annonçant des travaux de voirie évalués à $162 millions. En d'autres termes, chaque nouvel emploi coûtera $13,500. Les 100,000 emplois prévus coûteront donc plus d'un milliard de dollars. Tout ce qui reste à savoir, c'est s'il s'agit d'un plafond. On sait qu'il y a présentement au Québec 159,000 chômeurs, soit 59,000 de plus que le plafond de M. Bourassa. Ces 59,000 travailleurs sont donc sans espoir. A moins que M. Trudeau ne promette à son tour de créer 59,000 emplois supplémentaires, ce qui n'est pas exclu si le gouvernement vote avec empressement vers quatre heures du matin la Loi des mesures de chomage. Aux termes de cette loi, tout agent de la paix pourrait sans mandat réveiller les 59,000 chômeurs du Québec vers 5 heures du matin et les conduire à leur lieu de travail.

jonquière

Moustic de Jontek

Jontek, fabriquant des mini-motos Moustic, lancera son produit sur le marché dès janvier prochain.

Jontek, c'est une compagnie fondée par des gars de Jonquière en septembre dernier pour fabriquer Moustic; et Moustic, c'est un petit monstre bruyant qui pollue l'air, assez puissant pour transporter deux personnes mais incapable de supporter une contravention: pas de place prévue pour ça et à peine perceptible sur les écrans de radar. Aussi bien vider la question pour les collectionneurs de contravention, Moustic 500 ne dépasse pas 25m/h.

Mais alors là ATTENTION! Moustic 2,500 c'est autre chose (parce qu'il faut vous dire tout de suite qu'il y a Moustic 1,000 et Moustic 1,500). C'est bien de Moustic 2,500 qu'il s'agit ici. Plus puissant que le reste de la famille, plus long d'empattement et plus chromé aussi; plus long à payer évidemment ($190.00).

Jontek prévoit employer une douzaine de personnes à ses ateliers, en plus du personnel à son siège social à Jonquière bien sûr et à ses bureaux de Montréal où l'on ne s'occupe pour le moment que de l'importation des pièces.

C'est peut-être un autre Skiroule; en tous cas ça changera des motoneiges...

pointe-bleue

La liberté dans les étables

Un éleveur indien de Pointe-Bleue, au Lac St-Jean, a décidé d'accorder la libération sans condition à ses 115 têtes de bétail de race Hereford au cours de l'hiver qui vient de débuter cet automne. M. Réal Philippe s'est fait construire un abri suffisamment grand pour que le bétail y circule librement, contrairement à l'etable traditionnelle où chaque bête est parquée dans son "port". L'élevage en stabulation libre permettrait un meilleur rendement en viande.

Il semble qu'à ce jour l'apprentissage de la liberté n'ait pas causé trop de perturbations dans cette société animale, malgré la présence d'un superbe Charolais qui se pavanne comme un leader créditiste.

Mais on peut déjà prévoir que si l'expérience s'avère rentable, il se produira un affrontement sérieux entre le ministre de l'Agriculture et celui de la Justice, qui ne manquera pas d'y voir un complot ourdi par les "Rouges" pour renverser l'ordre établi dans les étables.

grand-portage

La piste des volontaires



VERONIQUE RACINE et Laurent Cantin, responsables du projet de reconstitution du Grand-Portage à la section loisirs du CEGEP de Rivière-du-Loup.

La piste historique du Grand Portage, qui va de St-Modeste à Cabano près de Rivière-du-Loup, sera reconstituée par les gens de la région pour servir de chemin de randonnées pédestres (à pied), de raquettes et de ski.

Le projet, né d'une étude de la Société d'archéologie de Rivière-du-Loup, sera réalisé grâce au travail volontaire de la population, sans subvention gouvernementale et pratiquement sans budget. On a obtenu l'autorisation d'utiliser le bois des terres de la Couronne (Sa Majesté est si généreuse...) pour l'aménagement des relais (copiés sur les chaumières de jadis).

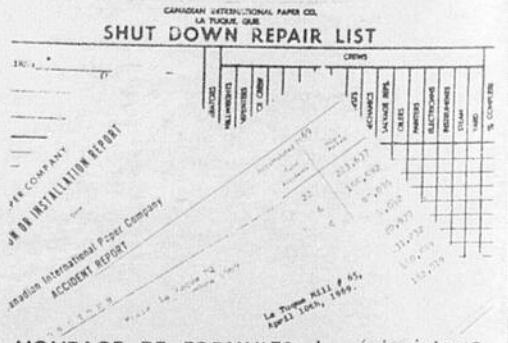
Les étudiants en loisirs du CEGEP de Rivière-du-Loup ont déjà ouvert un segment de la piste, tout comme un groupe de travailleurs de St-Louis du Ha! Ha! De St-Modeste au Lac Témiscouata, la piste aura quelque 36 milles.

la tuque

Le français d'abord?

Dans son mémoire à la Commission Gendron, la Canadian International Paper affirme qu'à son usine de La Tuque "toutes les communications internes écrites sont en français ou dans les deux langues".

Ce qui fait dire à un de nos lecteurs, employé de cette compagnie, que "la CIP du Canada est une grande menteuse". Pour appuyer son affirmation, l'employé en question nous fait parvenir une



MONTAGE DE FORMULES de régie interne utilisées à l'usine de la CIP de La Tuque, très françaises conformément aux bonnes intentions de M. Bourassa.

série de mémos, liste de tâches et autres formules de régie interne toutes aussi bilingues que le procès verbal d'une loge orangiste.

Notre correspondant en tire la conclusion que "même avec de bonnes intentions, M. Bourassa ne peut donner d'ordres à ses patrons".

Magnavox

TELECOULEUR NO. 1 AUX U.S.A.

TAC

NOUVEAU SYSTEME DE COULEUR AUTOMATIQUE TOTAL DE Magnavox

UN APPAREIL DE PRESTIGE ET DE QUALITE

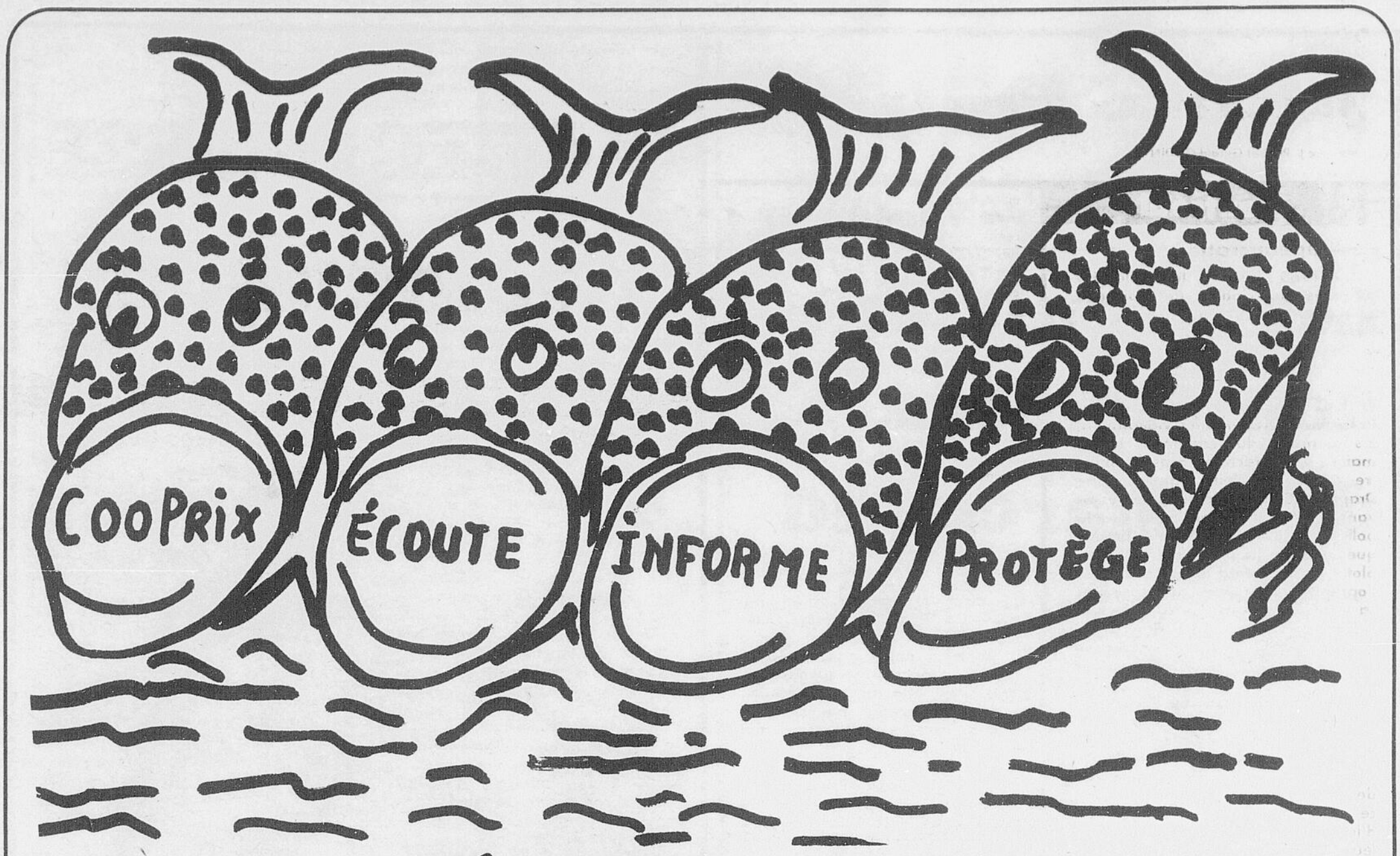


STYLE MEDITERRANEEN DES VIEUX PAYS, SUR ROULETTES PIVOTANTES DISSIMULEES

R.E. Dumoulin T.V. INC.

T.V. COULEUR - STEREO - RADIO

783, rue MISTRAL coin 8250 St-Hubert, Montréal Tél.: 388-4636



DÉGUSTATION GRATUITE DE FRUITS DE MER

le 25 novembre à 8h15 pm

à l'école secondaire Le Plateau, 3750 Calixa Lavallée

CONFÉRENCE

SUR LA CONSOMMATION DES PRODUITS DE LA PÊCHE AU QUÉBEC

Avec la participation de :

. *Marcel Demers, technicien conseiller sur la mise en marché*

. *Armand Lachance, coordonnateur régional des pêcheries au Ministère de l'Industrie et du Commerce, division des pêcheries*

. *Cécile Hamel, diététicienne, directrice de l'I.P.I.C.*

. *Marcel Pelletier, directeur économique au Ministère de l'Industrie et du Commerce, division des pêcheries*

PROJECTION D'UN FILM COULEUR SUR LA PÊCHE INDUSTRIELLE

ENTRÉE GRATUITE

POINT DE VUE

Toute l'entrevue de Vancouver

Les felquistes non-violents de M.Marchand

Dans une entrevue maintenant historique, donnée à Vancouver le 21 octobre dernier, M. Jean Marchand, ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, décrivait le Front d'action politique comme étant une "façade" pour le FLQ.

Le lendemain, il corrigeait quelque peu ses propos, disant que le FRAP avait donné sa caution morale au FLQ. Une chose que les Québécois ignorent, c'est le reste de l'entrevue de M. Marchand. Le magazine "Last Post" vient de le publier dans un numéro spécial sur les événements récents. Dans une traduction libre voici ce que rapporte "The Last Post". NDLR.

M. Marchand: "**Tous les membres du FLQ ne sont pas des terroristes. Mais il y en a suffisamment pour créer beaucoup de trouble et beaucoup d'assassinats et c'est précisément ce que nous voulons empêcher.**"

Ainsi, écrit le Post, les membres du FLQ ne sont pas tous des terroristes. Alors que sont-ils? Qu'est-ce que le FLQ? Ou, plus précisément: qui n'est pas dans le FLQ?

Si tous les membres du FLQ ne sont pas armés, s'ils ne préparent pas tous des assassinats politiques, s'ils ne posent pas tous des bombes, que font-ils? Ils sont organisateurs syndicaux, peut-être. Ils organisent des manifestations, ou ils travaillent avec le FRAP, ou avec le parti Québécois.

Peut-être que si vous êtes à gauche, ou dans le PQ, vous êtes membre du FLQ? Le filet est soudainement plus grand, et il peut prendre plus de poissons que ne le laissait croire notre première impression que le gouvernement voulait tout simplement arrêter deux ou trois cellules de kidnappeurs.

M. Marchand veut-il dire que le FLQ englobe tous ceux qui travaillent pour un Québec indépendant ou socialiste?

Mais suivons plutôt l'analyse intéressante de M. Marchand.

Il dit: "**Comment se fait-il que dans une société comme la nôtre, un mouvement comme le FLQ se développe? On savait depuis un an, depuis deux ans ou depuis cinq ans qu'il y avait des felquistes. Mais aussi longtemps qu'ils n'ont pas recours à la violence, sous l'empire de quelle loi pouvez-vous intervenir?**"

Aucune loi, M. Marchand. S'ils n'ont pas recours à la violence, ils ne violent pas le code criminel. Mais M. Marchand affirme peut-être qu'il fallait des lois qui permettent au gouvernement d'arrêter et de poursuivre ceux qui poursuivent leurs objectifs politiques par des moyens pacifiques. Ca semble incroyable, mais écoutons ce qu'il a ajouté: il déclare que "**ce n'est pas les actions individuelles qui nous préoccupent maintenant. C'est cette vaste organisation qui a l'appui même indirect d'autres organisations légitimes, et qui s'appelle le FLQ.**

M. Marchand ne se préoccupe pas des ravisseurs, semble-t-il, mais il se préoccupe des gens qui n'ont pas "**recours à la violence**". Des gens qui sont supportés par des groupes légitimes.

Que font-ils, ces gens et qui sont-ils?

Marchand cite "**plusieurs institutions importantes au Québec**" qui ont été "**noyautées**" par cette race étrange de felquistes non violents.

S'ils sont si nombreux dans tant de secteurs et d'institutions, ils sont plutôt difficiles à dénicher. A plus forte raison s'ils n'ont même pas la décence de poser un geste criminel et faciliter ainsi la tâche du gouvernement.

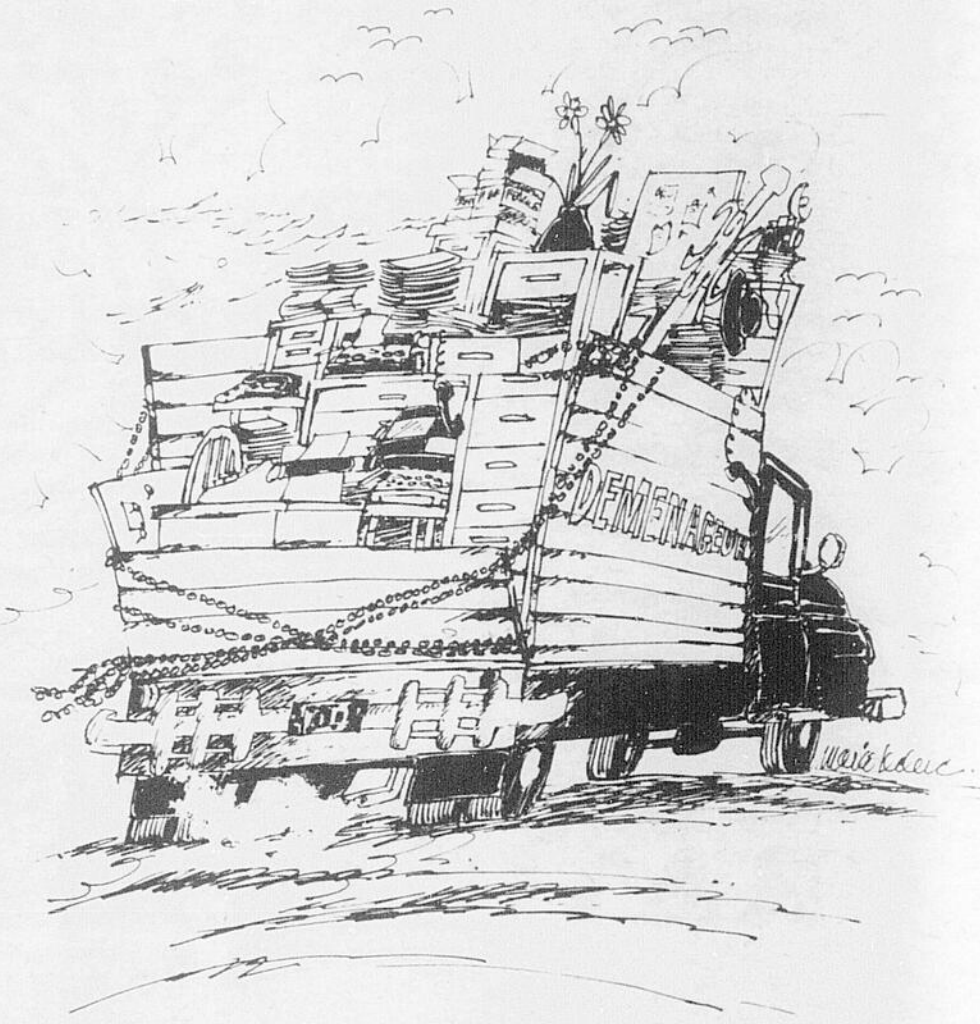
Ensuite, nous voilà à la déclaration la plus inquiétante: M. Marchand y établit les objectifs du gouvernement sans détour.

"**S'il ne s'était agi que d'un cas isolé d'enlèvement, nous n'aurions pas été justifiés d'invoquer la loi des mesures de guerre parce que le code criminel aurait suffi pour les arrêter et les punir. Mais il y a une organisation complète et nous n'avons aucun moyen, aucun instrument pour les arrêter et les interroger.**"

Résumons ce qu'implique la logique de M. Marchand. Il y a une grande conspiration groupant entre 1,000 et 3,000 personnes. Ils ne sont pas tous des terroristes. En fait, certains parmi eux occupent des postes très respectables et très importants et certains d'entre eux sont protégés par des groupes légitimes. Ils doivent être réduits à l'impuissance. Le code criminel permet de réduire l'impuissance des kidnappeurs et des assassins, mais pas des gens qui n'ont pas commis de crime. C'est pourquoi il nous faut un "instrument" qui nous permette d'appréhender ceux qui n'ont commis aucun crime et il ne s'agit pas seulement d'une question d'enlèvements. Est-ce que le gouvernement Trudeau essaie d'outrepasser les lois de ce pays pour lancer une opération qui lui permette d'accéder même à l'élite québécoise au sein des groupes légitimes les plus respectables, afin de dénicher ces gens dangereux? Qui le gouvernement Trudeau pourchasse-t-il?"

The Last Post

QUÉBEC-PRESSE déménage



QUÉBEC-PRESSE grandit

QUEBEC-PRESSE connaît un succès croissant depuis un peu plus d'un an. Tous nos services ont connu une expansion considérable, notamment ceux du tirage, de la publicité et de l'administration.

QUEBEC-PRESSE est sur la "mappe" et il y est pour rester. C'est ainsi que nous devons déménager. Nous devons déménager parce que nos locaux sont trop petits et aussi parce qu'ils sont éparpillés aux quatre coins de la ville de Montréal. Pour plus d'efficacité, nous allons les regrouper, en même temps que leur donner plus d'espace pour offrir un meilleur service à tous nos lecteurs et clients.

Cependant il nous manque quelques pièces de mobilier pour meubler ces bureaux; l'administration a besoin de 6 grands pupitres, 16 classeurs métalliques de format légal, 65 chaises, plusieurs armoires et divers articles de bureau. Toute offre sera prise en considération. Téléphonez à **M. Gilbert Rambo, à 374-4610.**

A compter du 15 décembre 1970, QUEBEC-PRESSE sera logé au 9670, rue Péloquin, Montréal.

PLACE AUX LECTEURS

Loi "injuste" pour la pègre

NDLR - Nous avons reçu des lettres tournant franchement en ridicule l'ineffable "lapsus linguae" de notre ministre de la Justice sur les lois "injustes" pour la pègre. Nous en reproduisons une.

Une mère de six enfants

. . . Depuis assez longtemps déjà on endure le joug d'une loi exceptionnelle mais à savoir que cette loi-là, serait injuste envers la pègre?...

On ne peut faire autrement que de s'indigner, car tout cela paraît diffamatoire, en face de certains faits; et le nombre des prisonniers, voilà maintenant qu'on prétend ne plus avoir les pouvoirs.

C'est évident, notre société est chambardée. de tout temps ce qu'on croyait illégal, aujourd'hui paraît en toute vérité, un groupement tout à fait normal. . .

Nella
13e avenue,
Pointe-aux-Trembles

Un lecteur du Lac Mégantic

. . . Ainsi en admettant le fait qu'un tort n'en excuse pas un autre, pourquoi de telles récompenses ($150,000) ne sont-elles pas offertes pour retrouver les auteurs des "crimes organisés" et impunis y compris drogues, prostitution, vol, etc. "**Ce serait injuste**" de déclarer le ministre de la "Justice". Il est vrai que la pègre ne s'en prend pas à notre constitution hypocrite, mais passons encore, et demandons-nous quelle serait notre réaction si les autorités incarcéraient Me Raymond Daoust sous prétexte qu'il défend les plus grands criminels? C'est exactement ce qui est arrivé à Me Robert Lemieux pour vouloir défendre certains membres du FLQ. . .

Noël Charbonnier,
Lac Mégantic

Pourquoi nos marins crèvent de faim

. . . J'ai lu dans Québec-Presse les $$$, de Louis Fournier, qui se plaint de fumisterie dans les chantiers navals. Ayant déjà navigué, métier que j'aime toujours et que je vais refaire à nouveau très bientôt, je voudrais vous dire que je trouve cela odieux de voir des navires de compagnies étrangères venir chercher de la marchandise dans les ports du Canada, pendant que nous avons un nombre de chômeurs qui atteindra un niveau sans précédent cet hiver...

Je crois que si vous faites une petite enquête vous découvrirez sûrement des navires qui font du cabotage sur le fleuve battant pavillon étranger.

Je voudrais vous dire que l'autre jour je suis allé me promener sur le bord des quais, et j'ai vu un navire battant le fameux UNION JACK qui déchargeait du grain et retournait vers les grands lacs.

Cela revient à dire qu'il fait du cabotage dans le fleuve pendant que nous avons des gars qui veulent naviguer. Et j'ai vu des marins, à l'Union des gens de mer, qui ne pouvaient naviguer durant la saison faute de bateau.

Marcel Chamberland,
rue de la Sapinière,
Dorion

Reconnaissance de Trudeau envers la "haute finance"?

Jamais, oh non jamais! les journaux, les postes de radio et de télévision ont informé le public du contenu et des conséquences de deux lois approuvées au gouvernement fédéral, sous le régime libéral, soit les bills C-190 et C-222.

Premièrement, la loi C-190, votée et acceptée par le fédéral le 5 mars 1967, permet, et cela d'une manière vraiment dégoûtante, aux banques à charte de prêter $100 avec seulement $7 dans leurs fonds de réserve. Donc cela permet à ces dernières d'empocher à chaque prêt de $100 une volumineuse somme de $93. Cela nous prouve clairement que la loi C-190 est purement de la "spéculation légalisée".

Et la loi C-22 (votée et acceptée le 21 mars 1967), une autre fraude légale, permet aux banques à charte de produire des prêts bancaires aux taux d'intérêt désirés pendant une période de dix ans. Donc le plafond des taux d'intérêt est sauté. Alors nos chers et aimables banquiers peuvent maintenant nous exploiter à fond de train.

Donc, je demande à M. Trudeau (lui et sa société juste?), pour qui et pour quoi, il conserve ces deux lois? Est-ce une "reconnaissance" envers la haute finance ou pour le bien du peuple?

Donald Crête,
Cap-de-la-Madeleine.

Ce qu'un Péquiste pense de Bourassa

J'aimerais émettre mes petits commentaires sur la loi de la jungle qui prévaut actuellement dans notre patrie, le Québec.

Peut-on concevoir un instant que notre dynamique député de Mercier, ci-devant premier ministre du Québec, soit encore à son poste? Et son fameux leadership? Heureusement que son maître en a!

S'il avait été honnête, il aurait démissionné pour donner la chance à d'autres de son propre parti qui en ont peut-être plus que lui!

Même si je suis péquiste, je me disais que malgré tout, Robert Bourassa rétablirait une situation vraiment dégradante. Mais non, en six mois d'administration libérale, c'est cent fois pire que c'était.

Mais au moins s'il avait le contrôle de ses propres députés. Hélas! Regardez-les! Cà sacre comme de vrais démons! Cà invective tous ceux qui ne pensent pas comme eux! C'est vraiment dégradant de voir ce qui se passe à l'Assemblée nationale. . .

Louis Laplante
Montréal

P.-S. Ci-joint un chèque de $10 pour abonner mon père à QUEBEC-PRESSE.

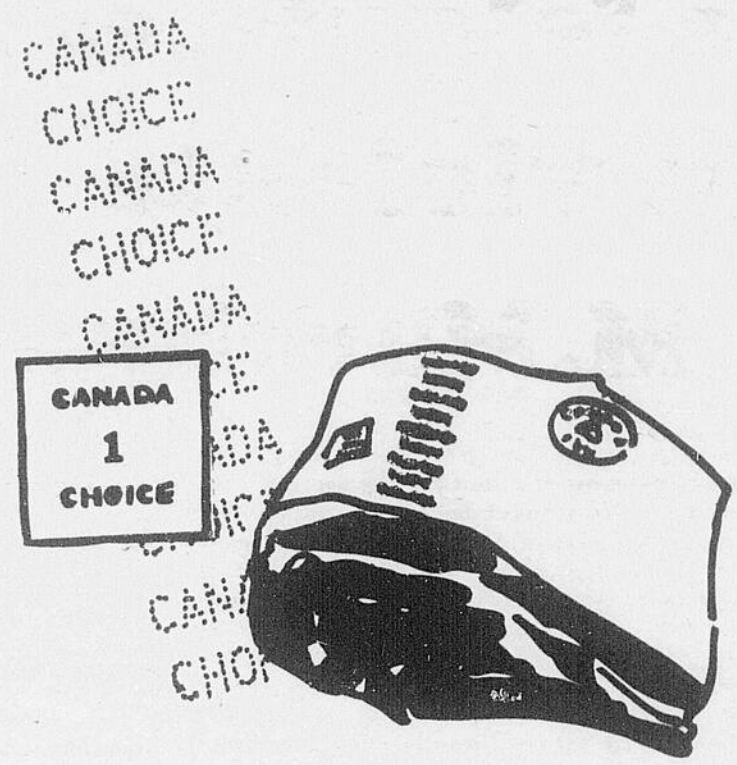
QUÉBEC-PRESSE

Vente aux kiosques:

731 - 3691

QUÉBEC-PRESSE

MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC POUR LES CONSOMMATEURS



VERIFIER LA COUPE

soyez présent à la pesée après avoir vérifié le sceau de qualité sur la carcasse.

Le plus important c'est d'assister à la coupe de votre viande, c'est la seule façon d'être sûr que l'on vous donne ce que vous avez acheté.

Le rendement des morceaux varie considérablement, en raison de plusieurs facteurs:

- Les méthodes de course
- La quantité de gras enlevée
- La quantité de maigre enlevée, surtout dans le cas du bifteck
- La proportion d'os enlevés et le nombre de morceaux désossés.

DELTA PROVISIONS, vous offre toutes les catégories de viande à prix raisonnable et vous invite à assister à la pesée et la coupe de vos viandes. Ne vous laissez plus induire en erreur, appelez-nous et nous vous aiderons.

La semaine prochaine, nous vous présenterons d'autres conseils pratiques sur la manière d'acheter vos viandes.

DELTA PROVISIONS

GEORGES LEPINE, propriétaire

617, RUE DESORMEAUX, MONTREAL

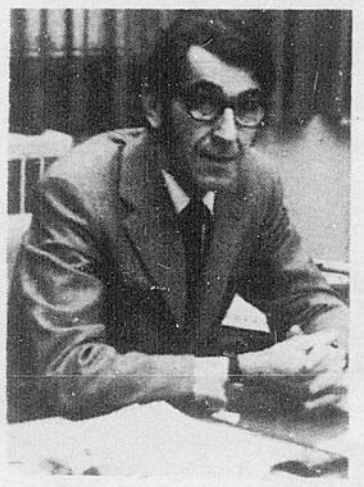
351-1700 351-1701

LE SIGNE DE $$$

par Louis Fournier

Ottawa donne $50,000 à l'ACEF!

La Fédération des associations coopératives d'économie familiale du Québec (ACEF) recevra une subvention de $50,000 du ministère fédéral de la Consommation. Cette somme est incluse dans le budget supplémentaire de $457 millions déposé mardi dernier au parlement fédéral.



M. G. Marotte, de l'ACEF

Ainsi donc, avant la Fédération de Québec-Lévis des Caisses populaires et contrairement à elle, le gouvernement d'Ottawa a accepté de financer partiellement les ACEF "**pour appuyer,** dit-on au ministère de la Consommation, **le travail d'éducation et de dépannage que le mouvement effectue auprès des Québécois dans le domaine du crédit à la consommation**"...

APRES 5 ANS

La Fédération des AC EF n'a été créée qu'en septembre dernier mais les Associations coopératives d'économie familiale existent déjà depuis cinq ans. La première a vu le jour à Shawinigan et il y en a dans toutes les régions du Québec, sauf l'Estrie et le Bas-Saint-Laurent.

La subvention fédérale, valable pour une année et renouvelable, permettra à toutes fins utiles à la Fédération des ACEF de "démarrer". Une portion du $50,000 sera versée au fonds de roulement et le reste sera distribué, au prorata, aux associations locales (certaines sont vraiment dans le besoin, comme sur la Côte-Nord et à Thetford Mines).

Signalons que le ministre québécois de la Famille et du Bien-être a versé $42,000 aux ACEF en 1970.

Samuel Bronfman: 80 ans et un empire de quelques milliards.

Le président-fondateur de la **Distillers Corporation - Seagrams Ltd., Samuel Bronfman** de Montréal, a eu 80 ans cette année. On dit que les actionnaires de l'entreprise lui ont rendu un "hommage spécial", mardi dernier, lors de l'assemblée générale annuelle. On comprendra pourquoi !

En donnant lecture du rapport financier, M. Bronfman a annoncé que la Seagrams a atteint, pour l'exercice clos le 31 juillet, "**des résultats sans précédent dans ses ventes, ses bénéfices totaux et ses bénéfices par action**". Les ventes mondiales ont grimpé à $1 milliard 437 millions 234,000 comparativement à $1 milliard 342 millions 566,000 l'année précédente. Les ventes de la compagnie au Canada ne comptent que pour 7% de ce gigantesque total.

$59 MILLIONS DE PROFITS!

Les bénéfices totaux d'exploitation atteignent, quant à eux, le sommet de $59 millions 216,000.

Les ramifications de Seagrams s'étendent au Brésil, en Argentine, au



M. Samuel Bronfman

Vénézuéla, au Mexique, en Israël, en Allemagne de l'Ouest, en Italie, en France, en Angleterre, en Jamaïque, en Ecosse, aux Etats-Unis...

A quand la création d'emplois?

Selon le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, seulement 4,300 nouveaux emplois ont été créés de janvier à août 1970. Pour l'année, les projections laissent espérer la création maximum de 10,000 emplois.

Or d'après le document du ministère intitulé "**Horizon 1980**", le Québec doit créer, par an, 64,000 nouveaux emplois entre 1968 et 1971 puis 75,200 emplois entre 1971 et 1976...

Robert Bourassa annonçait, ces jours derniers, qu'il était à mettre au point un train de mesures anti-chômage. Les effets de ces mesures, ajoutait-il, ne se feront pas sentir avant la fin du printemps prochain.

Or on prévoit, pour cet hiver, un taux de chômage qui risque de grimper jusqu'à 15%! On comptait en octobre, au Québec, 159,000 chômeurs, soit 38% des sans-emploi de tout le Canada.

100,000 EMPLOIS!

D'aucuns parlent encore de 100,000 emplois pour 1971. Au ministère de l'Industrie et du Commerce, à Québec, des sources fiables indiquent que l'activité, au niveau de l'emploi, ne reprendra pas de façon intensive avant mai ou juin 1971.

Encore faudrait-il que le gouvernement Trudeau abandonne sa politique anti-inflation qui s'exerce sur le dos du Québec. Rue Wellington à Ottawa, comme dirait Claude Lemelin du Devoir, on ne perçoit pas d'urgence en ce sens.

Le textile de Granby, USA...

Le conglomérat américain **U.S. Gypsum Co.** vient de donner le feu vert à sa filiale canadienne, **Canadian Gypsum Co. Ltd.**, de Toronto, pour mettre la patte sur une usine de textile de Granby, dans l'Estrie : **Peeters Textile Mills.** Le montant de la transaction — en argent comptant et en actions ordinaires n'a pas été divulgué.

Peeters, qui fabrique des tapis et des moquettes connus à travers le Canada, avait un chiffre de ventes de plus de $7 millions 500,000 en 1969. L'usine de Granby emploie 250 travailleurs.

Comme dans la quasi-totalité des transactions-capitulations du genre, Peeters conservera la même direction tout en devenant une "division" de Canadian Gypsum.

La SOMA sera rentable!

On commence enfin à entrevoir la rentabilité prochaine de **la Société de montage automobile (SOMA)**, l'entreprise mixte de Saint-Bruno, à la suite de la signature d'un nouveau protocole d'entente entre la **Régie Renault** de France et la SOMA. Ce protocole concerne la vente et la production des automobiles Renault au Canada; il remplace l'accord signé en février 1965 lors de la création de la SOMA, filiale de la **SGF.**

800 EMPLOIS EN 1973

L'entente, intervenue après des mois et des mois de négociations laborieuses, remet entre les mains de Renault le "**risque commercial**", alors que la SOMA conserve le "**risque industriel**".

Le risque commercial, c'est que Renault s'engage à donner à l'entreprise mixte, 4 mois à l'avance, une idée ferme de ses besoins en voitures et prend la responsabilité de les écouler sur le marché. En cas de "pépin" du côté de la vente, Renault seul en assumera le coût unitaire plus élevé, conséquence d'une production ralentie.

Au moment de l'accord, la cadence de l'usine de Saint-Bruno est passée de 42 à 54 voitures par jour, créant 40 nouveaux emplois.

Le nombre des travailleurs actuels (400) devra doubler d'ici 2 ou 3 ans. Dès 1971, la SOMA fabriquera 14,000 voitures par an. Le seuil de rentabilité, établi à 15,000 voitures, sera atteint au début de 1972.

Cummings Properties passe aux Anglais

Une des plus grandes sociétés immobilières canadiennes, **Cummings Properties** de Montréal et Calgary s'apprête à passer à des intérêts britanniques. Elle sera acquise par **Trizec Corporation** de Montréal, une filiale de **Star Great Britain Holding Ltd.**

Star deviendra ainsi la plus grosse compagnie immobilière au Canada. La compagnie britannique puisera $20 millions sur le marché de l'eurodollar pour permettre à Trizec de compléter la transaction, qui implique des sommes de l'ordre de $400 millions bruts. Star est elle-même la plus puissante société immobilière du Royaume-Uni avec un actif de $750 millions. Elle possède la Place Ville-Marie à Montréal, par l'intermédiaire de sa filiale Trizec (actif de $250 millions).

SWEEPSTAKE DU CENTENAIRE DU MANITOBA

$100,000.00 chacun

AUX DIX GAGNANTS

$1,000.00 payable annuellement, commençant le 31 déc. 1970

Un cadeau de Noël que vous recevrez durant 99 années consécutives

PLUS 50 PRIX DE $100.00
PLUS 100 PRIX DE $ 20.70
PLUS 100 PRIX DE $ 19.70
PLUS 100 PRIX DE $ 18.70

date de fermeture 18 déc. 1970
date du tirage 31 déc. 1970
Les billets sont disponibles au Manitoba Centennial Citizens' Campaign C. P. 1970 Winnipeg Manitoba

The Spirit of 70 — 1870 MANITOBA CENTENNIAL 1970

MANITOBA CENTENNIAL CITIZENS' CAMPAIGN
C.P. 1970, Winnipeg, Manitoba

Envoyez-moi . . . . . billets (s) à $2.50 chacun
Envoyez-moi . . livrets de 12 pour $25. par livret
Mon chèque ☐ Mandat poste ☐ ci-inclus $ . . . .

Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
Ville . . . . . Province . . . .

C1-MLD a C5 - ML1

Ne soyez donc pas mesquin!

Arrêtez donc de donner, à Noël, un seul et unique pauvre petit cadeau que "l'être cher" ira échanger le 26 décembre . . .

Ne donnez pas un cadeau, donnez-en 52! 52 cadeaux répartis sur 52 semaines: un abonnement à Québec-Presse d'une valeur de $12,en spécial à $10.

Et puis nous, à Québec-Presse, on se charge d'adresser vos bons voeux au destinataire heureux et comblé!

C'est simple: dites-nous à quel moment le premier numéro doit être adressé, dites-nous à qui, dites-nous son adresse, dites-nous votre nom (pour qu'on puisse signer le cadeau pour vous), c'est tout.

Mais envoyez-nous $10. Oubliez pas! Sans ça, votre cadeau ne pourra pas être expédié. Et ce serait aussi dommage pour nous que pour vous! . . .



Canadien 6 (premier but: 1.18) St. Louis 2 (dernier but: 14.13)

QUÉBEC-PRESSE

ÉDITION DU DIMANCHE ★★ VOL. 2 NO. 11 - LE 15 MARS 1970 20c

Pour rétablir le transport postal et "casser" le syndicat,

KIERANS OFFRE $350,000

page 3

75% des foyers de vieillards sont construits dans des comtés "bleus"

page 1A

Cliche, Taylor, LaPierre : NON à BOURASSA !

page 3

Coupe Pontiac: Miles Pratte et Chrichton sont championnes!

page 14



mini loto

Les numéros 79668 gagnent $5,000

Les numéros 9868 gagnent $500

Les numéros 668 gagnent $100

Catastrophe aérienne: 68 JOUEURS DE FOOTBALL TUÉS

QUÉBEC-PRESSE

ÉDITION DU DIMANCHE DERNIÈRE ÉDITION VOL. 2 NO 46 LE 15 NOVEMBRE 1970 20c

NORD et EST de QUÉBEC: 25c LIVRÉ À DOMICILE: 25c

Nouveau communiqué du FLQ

Les Rose et Simard, cachés rue Queen Mary, se sont enfuis avec les armes des policiers

Texte intégral du communiqué page 2

Cyclone et raz-de-marée page 3

100,000 MORTS



Les Expos se heurtent à Billingham 5-2

Dick Brown se tue à Mosport

QUÉBEC-PRESSE

ÉDITION DU DIMANCHE DERNIÈRE ÉDITION VOL. 2 NO 24 LE 14 JUIN 1970 20c

NORD et EST de QUÉBEC: 25c LIVRÉ À DOMICILE: 25c

Rebondissements énormes de l'affaire Morgentaler

Avortements: 100 médecins sont en cause

page 3

Alerte à la bombe dans une caserne page 2

QUÉBEC-PRESSE

Je désire que le premier numéro de mon abonnement-cadeau soit adressé le . . . . . .
Le nom du destinataire est . . . . . .
Son adresse est . . . . . .
Mon nom . . . . . .
Mon adresse . . . . . .

Ci-joint un montant de $10.
Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de QUEBEC-PRESSE, 6440, 25e avenue, Rosemont, Montréal 409. Téléphone 374-4610.

ÉDITIONS DU JOUR

COMMENT GARDER VOTRE SANTÉ

par Dr SERGE MONGEAU, M.D.

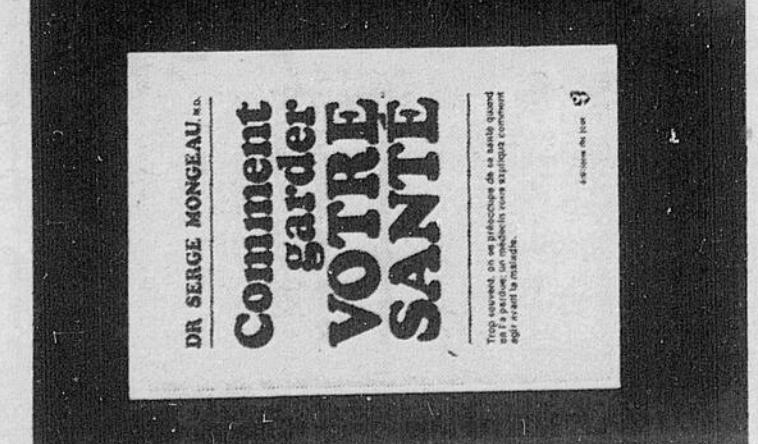
• Trop souvent, on se préoccupe de sa santé quand on l'a perdue.
Un médecin vous explique comment agir avant la maladie.

VIENT DE PARAÎTRE . . .

COMMENT GARDER VOTRE SANTÉ

En vente partout à $2.50 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

ÉDITIONS DU JOUR
Président et directeur général
Jacques Hébert



"La contraception" du Dr Gendron:

De la sexploitation

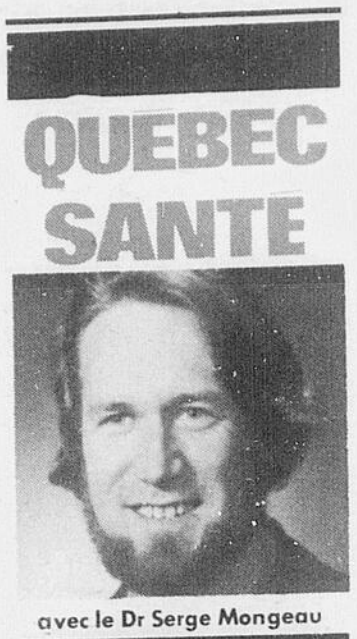
Le Dr Lionel Gendron vient de publier aux éditions de l'Homme un livre intitulé "La contraception". Comme mon travail m'oblige à suivre attentivement ce qui s'écrit dans ce domaine (N.D.L.R. : le Dr Mongeau est directeur du Centre de planning familial du Québec), j'ai lu avec attention ce livre; sans doute me reprochera-t-on les commentaires qui vont suivre, puisque personnellement j'ai déjà écrit sur le même sujet, et que mon jugement pourrait ne pas en être objectif; mais réellement je ne puis me taire plus longtemps. Le Dr Gendron est l'auteur d'une douzaine d'autres livres sur la sexualité; je n'ai jamais eu le courage d'en lire un au complet, et je me suis bien gardé de critiquer son oeuvre, mais il y a des limites à tout.

UN TRES BEAU LIVRE

"La contraception" est un livre magnifiquement présenté; M. Jack Tremblay, à qui on doit la couverture et les abondantes illustrations du livre, est un artiste qui travaille de façon excellente, ses images sont claires et belles. Le texte est dégagé et se lit bien, mais malheureusement le contenu est invraisemblablement pitoyable. Les erreurs foisonnent, les contradictions s'accumulent, la confusion est générale et l'auteur ne manifeste aucune objectivité. Et dire que des milliers de personnes se feront prendre à ce contenant si attrayant!

LES ERREURS

Le Dr Gendron n'a pas lu les résultats des recherches les plus récentes dans le domaine de la physiologie sexuelle; les travaux de Masters et Johnson datent pourtant de 1967. Il affirme : "**En érection, la tête du clitoris atteint la dimension approximative d'un pois et il est alors facilement palpable**". Or, l'on sait qu'à ce moment de l'excitation sexuelle, le clitoris disparaît totalement, car il se rétracte. Selon le "sexologue", "**les parois antérieures et postérieures de cet organe génital (le vagin) sont tapissées de replis qui augmentent l'excitation du pénis durant le coït**". Pourtant, au moment de la pénétration, les parois vaginales sont distendues et lisses, d'après les physiologues. "**Les glandes de Bartholin augmentent de volume, se préparant à fournir la sécrétion vaginale nécessaire à l'union physique, le moment venu**"; Masters a prouvé que ces glandes ne fournissent qu'une ou deux gouttes de liquide, et que la lubrification vaginale provient du vagin lui-même.



avec le Dr Serge Mongeau

A propos du coït interrompu, l'auteur nous dit que cette méthode "**cause des troubles génitaux et urinaires plus ou moins marqués, une diminution de la puissance sexuelle chez l'homme. De plus, il entraîne fréquemment la frigidité chez la femme**"; voilà des affirmations gratuites, qu'aucune recherche n'a jamais corroborées. Ailleurs, l'auteur de "La contraception" ne se gêne pas pour affirmer du haut de sa science : "**La planification prévient la désintégration conjugale et familiale**"; ou encore: "**La pilule diminue les tensions érotiques. Chez beaucoup de couples, elle augmente la fréquence des relations d'amour**"; on doit accepter ces vérités sans preuves.

Le Dr Gendron n'aime pas le coït interrompu : il menace ceux qui l'utilisent de tous les maux : "prostatite", "vésiculite séminale", "névrose sexuelle".

Parlant du vagin, le Dr Gendron dit que les douches vaginales peuvent "**inhiber les glandes secrétrices qui fournissent la lubrification du canal vaginal durant l'accouchement**"; il n'existe pas de glandes dans le vagin, et durant l'accouchement, la lubrification est amplement assurée par le liquide amniotique dans lequel baigne le foetus.

Sur le plan contraceptif, les connaissances du Dr Gendron semblent fort limitées: "**Dans certains cas, l'homme ou la femme se sentent gênés par (le diaphragme)**"; pourtant un diaphragme bien ajusté passe totalement inaperçu; "**la pilule et le stérilet garantissent la sécurité la plus absolue**"; aucune recherche n'a atteint les mêmes conclusions.

Et j'en passe. . .

LES CONTRADICTIONS

Dans la salade qu'il nous offre, le Dr Gendron ne se formalise pas de la logique : tantôt il nie, tantôt il affirme; par exemple, il nous dit que "**la douche post-coïtale n'a pas d'effet contraceptif certain**", et six lignes plus bas: "**La douche vaginale est tout à fait nulle au point de vue de la contraception**". Une quinzaine de lignes plus loin, il revient à la charge : "**La douche vaginale a-t-elle un effet contraceptif? Définitivement non. Elle peut être parfois utile, faute d'un contraceptif valable**". Quand saurons-nous ce qu'il faut penser de cette technique?

A propos des produits vaginaux, le même stratagème recommence: "**La mousse spermicide... prévient beaucoup de grossesses; moins cependant que d'autres méthodes contraceptives**" et sept lignes plus bas: "**La gelée vaginale joue le rôle d'une barrière infranchissable pour les spermatozoïdes**"; un peu plus loin notre spécialiste affirme que la mousse est plus efficace que la gelée.

Parlant du diaphragme, le Dr Gendron écrit: "**Celle qui introduit un diaphragme tous les soirs pour assurer sa sécurité au cas où elle aurait une relation sexuelle, peut être affectée dans sa spontanéité**"; à notre clinique, nous conseillons justement de poser le diaphragme avant, de sorte que les élans amoureux ne soient pas interrompus et que la spontanéité soit conservée.

L'OBJECTIVITE

Le Dr Gendron présente supposément un exposé sur



l'ensemble des méthodes contraceptives; mais on sent bien qu'il ne croit qu'en la pilule. La contraception hormonale est omniprésente dans son livre; quand il parle du condom, des suppositoires vaginaux, du stérilet, etc., il glisse constamment vers la pilule. Et au chapitre traitant de cette dernière, il ne dit rien de plus que les avantages; les inconvénients sont lestement écartés et des dangers, aucune mention. D'ailleurs, les jugements de valeur sont nombreux dans ce texte. Et que dire de la confusion si fréquente? Tout au long de cette laborieuse lecture, j'ai dû retourner quelques pages en arrière, pour voir de quoi il devait être question dans ce chapitre. Le Dr Gendron a le don, fort souvent, d'employer des mots qui n'ont aucun sens : "**les expériences cérébro-génitales**", "**l'extase cérébrale**". Ses définitions sont exquises : ainsi, la définition du condom est la suivante: "**Cette méthode anticonceptionnelle consiste pour l'homme à utiliser le condom ou préservatif génital**". Ailleurs, il affirme que "**la planification, c'est la recherche de l'équilibre et de l'harmonie entre les époux**". Enfin, pour expliquer l'adaptation qui s'impose parfois à un couple qui adopte la pilule, il recommande une sorte de greffe du coeur : "**Cette forme particulière de greffe du coeur est une opération fort délicate. La médication (psychothérapie intensive) immunosuppressive est administrée avec le dosage le plus adéquat**".

"La contraception" m'apparaît donc comme un livre sans aucune valeur. Le Dr Gendron s'est bâti une réputation de vulgarisateur du fait qu'il fut l'un des initiateurs dans ce genre, au Québec. Il a été appuyé par un éditeur qui connaît fort bien les techniques de vente et réussit à imposer sa marchandise, quelle qu'en soit la qualité. Mais malheureusement, une fois encore le public est berné. Et il n'y a rien à faire pour empêcher cette "sexploitation".

Qui est le Dr Mongeau

Notre collaborateur, le Dr Serge Mongeau, connaît le sujet dont il traite dans cette page puisqu'il est directeur du Centre de planning familial du Québec. Il est en outre l'auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet. "*Sans doute, écrit-il, me reprochera-t-on mes commentaires puisque j'ai personnellement écrit sur le même sujet et que mon jugement pourrait ne pas en être objectif. Mais je ne puis me taire; il y a des limites à tout.*"

VOUS POUVEZ AMÉLIORER VOTRE SITUATION PAR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

●

Votre métier ne vous suffira peut-être plus demain. C'est par la formation professionnelle que vous pourrez améliorer votre situation, trouver et conserver un nouvel emploi.

Vous pouvez être admis à des cours institués en vertu du Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada si votre âge dépasse d'au moins une année l'âge légal de fin de scolarité au Québec. Si vous avez fait partie de l'effectif ouvrier pendant au moins trois ans, ou si vous avez une ou plusieurs personnes à charge, vous pouvez bénéficier, pendant la durée des cours à plein temps, d'une allocation dite de formation. Des allocations destinées à prendre soin des frais de déplacement, de repas et de logement, sont aussi prévues dans le cas des personnes inscrites à des cours se donnant en dehors de leur localité.

Ces cours se donnent dans les institutions des ministères québécois de l'Éducation, et du Travail et de la Main-d'oeuvre.

●

L'inscription aux cours se fait par le CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA où il faut d'abord vous adresser.

Centre de Main-d'oeuvre du Canada

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

Cours

ALMA
287 Elect. industrielle
289 Soudure chal. et arc (perf.)
288 Service salle à manger (pert.)
285 Auxiliaire familiale
286 Commis bureau (perf.)
233 Sténo-dactylo bil. (perf.)

BEAUHARNOIS
236 Sténo-dactylo bil. (perf.)
788 Répar. et ent. mach. bureau

CAUSAPSCAL
2416 (811) Agriculture
450 Cuisinière de camp (déb.)

CHICOUTIMI
118 Coiffure dames (perf.)
737 Dessin industriel
740 Secrétariat gén. admin.
37 A Ferblanterie
43 A Plomberie-chauffage
126 A Taille poliss. granit
21 A Poseur de couvre-planchers
---- Assembleur ligne montage

COWANSVILLE
2287 Aide familiale

DRUMMONDVILLE
1722 (39) Technique atelier usinage
1723 (40) Tôlerie industrielle

GASPE
536 Service de boissons

HULL
1714 (212) Service salle à manger
667 Sténo-dactylo (déb.)
647 Sténo-dactylo (perf.)
29 A Briquetage
20 A Charp. menuiserie
36 A Electricité
40 A Ferblanterie
46 A Plomberie-chauffage
---- Réfrigération
---- Coif. hommes
34 A Auto méc. débos. peint.
---- Fer ornemental assemblage
---- Montage de ligne
---- Photogravure en imprimerie

JOLIETTE
706 Réceptionniste-téléphoniste (perf.)
45 A Plomberie-chauffage

JONQUIERE
294 Electronique industrielle (perf.)
713 Tôlerie industrielle (perf.)

LA MALBAIE
456 Cuisinier (H.R.) (perf.)

LA TUQUE
1837 Sciences forestières (perf.)

LOUISEVILLE
702 Lecture de plans — général (déb.)

MATANE
15 Ajustage mécanique général
16 Dessin industriel

MONT-LAURIER
487 A Charpente (perf.)

MONTMAGNY
336 Auto mécanique

MONTREAL-EST
1442 (320) Ajustage mécanique gén. (perf.)
1443 (329) Ajustage mécan. tech. usi. (perf.)
681 Réceptionniste
1663 (486) Réparation outils élect. (perf.)
683 Secrétaire juridique
2190 (103) Assemblage électr. (fem.) (déb.)
---- Service de table (déb.)

MONTREAL-OUEST
2212 Chef cuisinier (perf.)

MONTREAL-CENTRE
1688 Commis bureau opt. vente (perf.)
390 Commis bureau opt. vente (déb.)

LONGUEUIL
1465 (565) Sténo-dactylo (perf.)
1848 Sténo-dactylo (perf.)
432 Concierge (perf.)
1459 (142) Commis bureau opt. vente (perf.)
1458 (128) Commis dactylo (perf.)
413 Commis dactylo (perf.)
180 Lecture de plans (perf.)
1826 (218) Soudure gaz inerte (perf.)
2291 (175) Fer ornemental assemblage
90 Ajusteur méc. tourn. (perf. ang.)

LAVAL
596 Service de table (déb.)

PLESSISVILLE
596 Service de table (déb.)
1673 (523) Ebénisterie (déb.)
370 Acier d'armature assembl. (déb.)

NEW-RICHMOND
113 Caissière-vendeuse

QUEBEC
115 Caissière-vendeuse (déb.)
2259 Ajusteur méc. (perf.)
518 Linotypie (perf.)
2258 Rembourrage meubles (déb.)
755 Modeleur fondeur (perf.)
515 Mécanique diésel (perf.)
1438 Coupe confection tailleur (déb.)
468 Cordonnerie (déb.)
754 Lecture de plans gén. (perf.)
406 Commis dactylo (déb.)
1358 Sténo-dactylo (perf.)

RIMOUSKI
2321 Entretien des immeubles (déb.)
271 Electronique générale (perf.)
269 Ebénisterie (perf.)

RIVIERE-DU-LOUP
617 Méc. diésel (perf.)
1658 (327) Méc. ajust. outilleur

ROUYN
700 Opér. mach. scierie
592 Service salle à manger
1726 (253) Technique minière
102 Arpentage

STE-AGATHE
714 Entretien terrain golf
715 Moniteur de loisirs
717 Service salle à manger

ST-EUSTACHE
14110 Sténo-dactylo

ST-HYACINTHE
469 A Ferblanterie
471 A Plomberie
441 A Briquetage
442 A Peinture
470 A Electricité
472 A Soudure
775 Opér. mach. trjcoter
774 Op. mach. à bois
780 Filage
783 Teinture textiles

STE-FOY
173 Entretien mach. bureau
1398 Horticulture aménag.

SHAWINIGAN
635 Mécanique diésel
636 Mécanique d'entretien
633 Energie fluide

SHERBROOKE
612 Tissage
444 A Briquetage (perf.)
445 A Charpenterie menuis. (perf.)
144 A Tail. poliss. granit
145 A Tireur de joints
449 A Plâtrage
447 A Ferblanterie
456 A Déb. auto peint.
599 Sténo-dactylo
308 Aide familiale

THETFORD MINES
2348 (257) Technique plastique

TROIS-RIVIERES
321 Ajustage mécanique
474 A Auto débosselage
151 A Auto mécanique
465 A Auto mécanique
150 A Briquetage
159 A Briquetage
108 A Charpente menuiserie
156 A Charpente menuiserie
164 A Charpente menuiserie
162 A Charpente menuiserie
90 A Coiffure pour dames
475 A Coiffure pour hommes
766 Electricité industrielle
2375 (41) Dessin industriel
473 A Machinerie lourde mécanique
767 Mécanique diesel
768 Mécanique machine agricole
152 A Opérateur machine à coudre
160 A Peinture
89 A Peinture (perf.)
154 A Plomberie-chauffage
305 A Soudure
736 Soudure H.P.

VAL-D'OR
317 Ajustage mécanique (perf.)
476 Construct. struct. de béton (perf.)
83 Auto mécanique int.
81 Ajustage mécanique int.
426 Coiffure pour hommes (déb.)
670 Electricité contrôle et montage
250 Sténo-dactylo (perf.)

NOTE : Tous les cours identifiés par un numéro se terminant par le suffixe A s'adressent aux détenteurs d'une carte d'apprenti ou de compagnon dans le métier concerné.

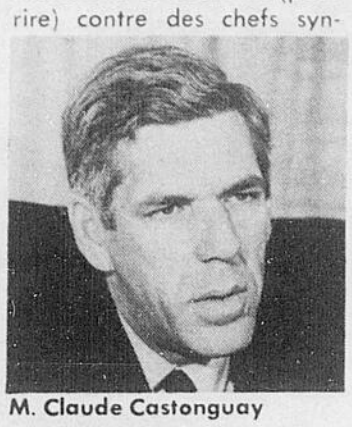
QUEBEC-PRESSE, 22 NOVEMBRE 1970 / 11B

La répression

Lorsque M. Jean Bienvenu, l'Honorable, préconise à l'Assemblée nationale une purge de la presse, un contrôle sévère des manifestations, marches et attroupements, une censure "virile" du cinéma, des livres, des revues et autres publications, l'épuration et la restauration de l'ordre et de l'autorité sur les campus universitaires, il emploie les mêmes termes que les dirigeants communistes chinois et soviétiques qu'il abhorre certainement. Le sait-il?

La gueule et la tête

Pendant que M. Jean Marchand se déchaîne (pour rire) contre des chefs syn-



M. Claude Castonguay

dicaux et des mouvements politiques, que M. René Lévesque abreuve certains dirigeants d'épithètes ordurières, que MM. Bienvenu et Hardy prônent la répression en pleine Assemblée nationale, aux applaudissements du premier ministre Bourassa, M. Claude Castonguay, lui, fait triompher l'intelligence, la sagesse et le bon sens là même où ils ont été bafoués par les membres de l'Assemblée.

Il a eu le courage de remettre calmement à leur place son premier ministre et plusieurs de ses collègues, en déclarant que le développement économique et l'action policière ne suffiront pas à résoudre en profondeur les problèmes qui sont à la base des événements de ces dernières semaines.

Ceci prouve qu'une période de crise révèle la vraie valeur des hommes, et les étiquettes politiques ne sont pas des garanties de cette valeur. Il existe au Québec assez de grands hommes pour nous servir brillamment. Si seulement ils n'étaient pas divisés...

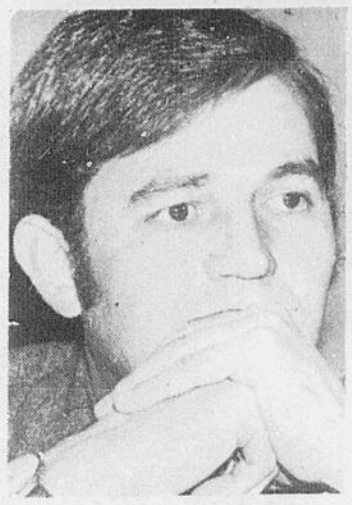
La police

Au parlement d'Ottawa l'opposition a tourné la police en dérision parce qu'elle arrêtait Bernard Lortie.

Des députés NPD et conservateurs ont accusé la police d'avoir agi de façon scandaleuse et impardonnable en arrêtant 450 personnes tout en n'ayant de preuves que contre 43 d'entre elles. En effectuant tant d'arrestations au cours de son enquête elle aurait complètement manqué de jugement.

Ces accusations sont injustes. L'Association des policiers provinciaux vient de dénoncer le phénomène en vertu duquel le policier

LA SEMAINE DE



PIERRE PASCAU

sert toujours de bouc émissaire aux politiciens. Elle rappelle que le policier n'est que l'exécutant des ordres donnés par la direction de la police.

Il est parfaitement évident que les policiers eux-mêmes n'ont aucune responsabilité dans les arrestations intempestives de ces dernières semaines. Ils se sont contentés de faire ce que leur ordonnaient leurs chefs, qui à leur tour étaient sans doute dirigés par le pouvoir politique.

Rendons à César ce qui lui appartient, en l'occurence les patates chaudes.

L'ordre et la répression

Au cours de la semaine, les policiers ont reçu l'ordre d'interroger les citoyens de certaines régions du Québec pour essayer de retrouver la trace du FLQ. Tentative enfantine, mais inoffensive.

Certaines personnes en ont profité pour déclarer que nous vivions dans un Etat policier. C'est aller trop loin.

J'ai été le premier à condamner certaines façons d'agir des forces policières, lorsqu'elles sont allées interroger des élèves dans les écoles, lorsqu'elles ont perquisitionné des résidences avec brutalité, lorsqu'elles ont arrêté des enseignants en plein cours, lorsqu'elles ont traité certains citoyens respectables comme s'ils étaient de vulgaires criminels.

Mais quelle objection peut-on avoir à donner son nom, son adresse, le nom du propriétaire de son logement à un policier qui fait son devoir et qui le demande poliment?

Il ne faut pas voir l'Etat policier partout. Le contrôle de la liberté ne brime pas nécessairement cette même liberté. Afin que tous puissent en jouir, il est nécessaire d'empêcher certains d'en abuser.



La United Aircraft

Subvention à l'industrie

Le gouvernement provincial a accordé la somme de $5 millions à la compagnie United Aircraft pour lui permettre d'investir $40 millions à son usine de Longueuil. Ceci permettra évidemment d'embaucher du personnel supplémentaire tant au niveau de l'usine que des laboratoires de recherche.

Il est impossible d'obtenir des renseignements précis du ministère de l'Industrie et du Commerce mais, d'après la compagnie, Québec n'a assorti sa subvention d'aucune condition concernant la langue de travail, ni l'origine des diplômés qui seront engagés pour la recherche.

A United Aircraft on convient qu'un grand nombre d'ingénieurs aéronautiques viennent de l'extérieur du Québec, mais on précise qu'il est pratiquement impossible de trouver des Québécois qui aient la formation requise, pour la bonne raison que les universités québécoises ne dispensent que depuis peu d'années des cours en génie aéronautique.

Comment cette situation s'est-elle produite? Montréal est le centre international de l'aviation civile et le siège de l'OACI. C'est à Montréal que sont situées les usines de United Aircraft et de Canadair. Et c'est à l'étranger ou en Ontario qu'on doit aller chercher les compétences nécessaires dans ce domaine...

M. Bourassa a beaucoup parlé des mesures persuasives et incitatives qu'il emploie pour faire du français la langue de travail au Québec. Le moyen le plus persuasif d'y parvenir serait certainement d'associer les subventions à l'industrie de conditions linguistiques.

Le fédéral et l'aéroport

Le ministère des Transports a accordé un contrat de près de $9 ½ millions à la compagnie ontarienne Armstrong Brothers pour la construction de la première piste de l'aéroport de Ste-Scholastique. C'est très probablement la même compagnie qui obtiendra le contrat pour la deuxième piste, au coût de près de $7 millions.

Pendant ce temps, les compagnies québécoises se voient adjuger des contrats de quelques centaines de milliers de dollars, pour la construction de chemins autour des pistes.

Instinctivement on serait porté à croire que le gouvernement fédéral a été partial dans cette affaire, mais les chiffres fournis par le ministère semblent prouver que la compagnie ontarienne a fait des propositions beaucoup plus avantageuses que toutes celles du Québec. Dans ces conditions fallait-il quand même favoriser nos compagnies de construction? Est-ce là notre ambition?

Le Québec doit se tenir debout, mais sur ses propres jambes, non pas sur des béquilles qui lui seraient prêtées charitablement par Ottawa. Nous avons construit Manic. Personne ne nous empêchait de construire également Ste-Scholastique.

Si nous laissons des compagnies ontariennes nous battre au poteau, et si les règles de la course sont respectées, nous devons faire un examen de conscience avant de nous plaindre de discrimination.

POINT DE MIRE

LE VRAI VISAGE DE BOURASSA

Fabriqué de toutes pièces par Madison Avenue, l'image du jeune chef dynamique éclatait au premier orage. Les faiseurs d'images partis, il ne restait plus que le produit mal emballé: un pauvre homme sans expérience, doutant de ses propres capacités, écrasé par le même caractère de sa charge, et conscient d'avoir été manipulé et trompé par ceux-là même qui, hier encore, le portaient aux nues, marionnette docile aux services de leurs intérêts.

Vaincu, défait, brisé par les événements, il ne se souciait plus des conséquences politiques de ses paroles. Et c'est à un député d'opposition qu'il déclarait:

- ***Je sais que ma carrière politique est finie. La relance économique, les investissements étrangers, les 100,000 emplois, tout cela vient de s'envoler.***

Il ajoutait, désespéré:

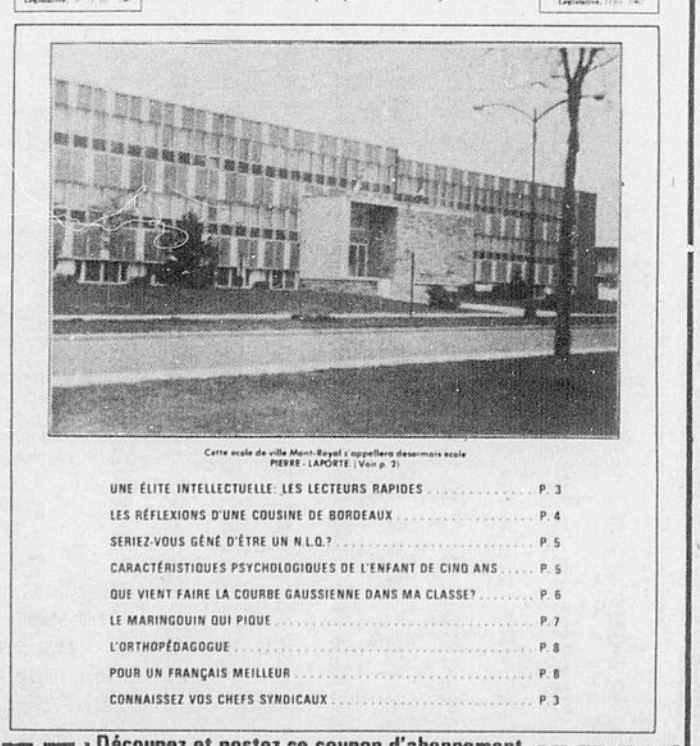
- ***Mon cabinet est divisé. Je ne peux prendre aucune décision sans que menace l'éclatement.***

Extrait du magazine **Point de Mire**, édition de novembre

Abonnez-vous: PLUS QUE JAMAIS NOUS AVONS BESOIN D'UNE PRESSE LIBRE.

$ pour 12 numéros. Adresse: Point de Mire, C.P. 120, Repentigny, Qué.

Nom. . . . . .
. . . . . .
Adresse. . . . . .
. . . . . .
Ville. . . . . .
. . . . . .
Je paie par chèque ☐ par mandat-poste ☐



LES ENSEIGNANTS

15 novembre 1970 — VOL. 1, NO 2

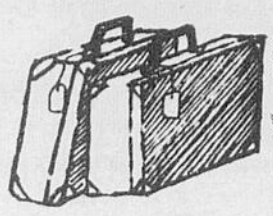
Le trait d'union et l'apostrophe du monde enseignant

Cette école de ville Mont-Royal s'appellera désormais école PIERRE - LAPORTE. (Voir p. 2)

UNE ÉLITE INTELLECTUELLE: LES LECTEURS RAPIDES . . . . . P. 3
LES RÉFLEXIONS D'UNE COUSINE DE BORDEAUX . . . . . P. 4
SERIEZ-VOUS GÊNÉ D'ÊTRE UN N.L.Q.? . . . . . P. 5
CARACTÉRISTIQUES PSYCHOLOGIQUES DE L'ENFANT DE CINQ ANS . . . . . P. 5
QUE VIENT FAIRE LA COURBE GAUSSIENNE DANS MA CLASSE? . . . . . P. 6
LE MARINGOUIN QUI PIQUE . . . . . P. 7
L'ORTHOPÉDAGOGUE . . . . . P. 8
POUR UN FRANÇAIS MEILLEUR . . . . . P. 8
CONNAISSEZ VOS CHEFS SYNDICAUX . . . . . P. 3

Découpez et postez ce coupon d'abonnement.
Je désire m'abonner au journal *Les Enseignants*.
Nom: . . . . . .
Adresse: . . . . . .
. . . . . .
Coût de l'abonnement: $3.00 par année (10 numéros)
Tarif étudiant: $2.00.
Postez à: Journal *Les Enseignants*
8350, Dulaus Saint-Léonard (457)

Les "mines d'or du Pérou" sont devenues le "trésor des touristes"



QUÉBEC VOYAGE

par Lucien Champeau

Les mots "mines d'or du Pérou" continuent d'évoquer depuis des siècles dans l'esprit de tous les gens épris d'aventure, des images de métal brillant et rutilant surgissant à flot de sources à fleur de sol, explique Mlle Nicole Cyr des lignes aériennes Apsa, du Pérou. La vérité, hélas, est depuis longtemps tout autre, quoique le Pérou continue d'offrir aux touristes un éventail insoupçonné de paysages et de spectacles aussi variés qu'inattendus.

CONTRASTES

Ce qui frappe en mettant pied dans ce pays, ce sont les contrastes fortement marqués du paysage, contrastes qui justifient les prétentions des Péruviens selon lesquelles leur pays est l'un des plus beaux au monde.

LA COTE

La côte du Pacifique étend à perte de vue la solitude de ses étendues de sable, de ses dunes fantastiques dessinées par le vent, de ses collines dépouillées, de ses vallées isolées, de ses falaises lavées constamment par la vague, de ses plages aux sables dorés, de ses îles peuplées d'oiseaux exotiques.

LES HAUTEURS

Puis on passe aux terres hautes avec leurs montagnes impressionnantes qui abritent des vallons baignés de quiétude, des plateaux désolés, des steppes mystérieuses, des glaciers, des ravins, des cimes enneigées d'une élévation fabuleuse, des forêts pétrifiées peuplées d'étranges figures taillées par le vent.

LA JUNGLE

La **jungle** enfin constitue le royaume des arbres et des cours d'eau, avec ses immenses forêts, encore vierges en maints endroits, ses larges rivières qui coulent paresseusement entre le feuillage, les lacs et les étangs, sous des orchidées pendant aux branches des arbres, sous des fruits étranges aux couleurs éclatantes, survolées par des oiseaux aux plumes multicolores, traversées par des animaux sauvages et abritant une faune sous-marine extraordinaire.

VESTIGES HISTORIQUES

A ne pas omettre dans le paysage peruvien les vestiges historiques des cultures pré-colombiennes, telles les cités mystérieuses de Chan-Chan et de Machu-Picchu, les vieilles forteresses des Incas, les tombeaux, les palais, le faste vice-royal des temples baroques et des résidences coloniales.

Voilà la maison de l'Homme péruvien, descendant d'une ancienne culture, dont les costumes, les chants et les danses, hérités d'une longue filiation ancestrale, sont préservés jalousement dans les terres hautes.

LE PROGRES

Et pourtant sur ce vieux pays aux paysages splendides, le progrès moderne a quand même placé son sceau.

L'industrie actionne des machines, creuse des canaux, harnache le pouvoir des cours d'eau, trace des routes.

De son propre effort, l'Homme péruvien extirpe le plus grand profit possible des matériaux qu'il trouve sur terre, sous terre et dans la mer.

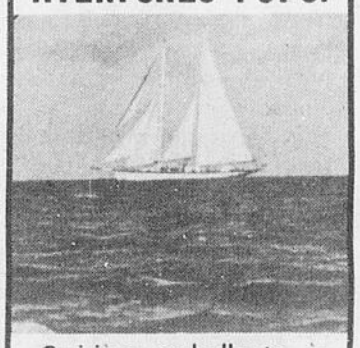


L'une des colonnes de pierre sculptée du palais Chavin, à Huantar.



La cité mystérieuse de Machu-Picchu, taillées il y a plus d'un millénaire dans le roc d'un pic élevé à plus de 12,000 pieds d'altitude.

AVENTURES POPS!

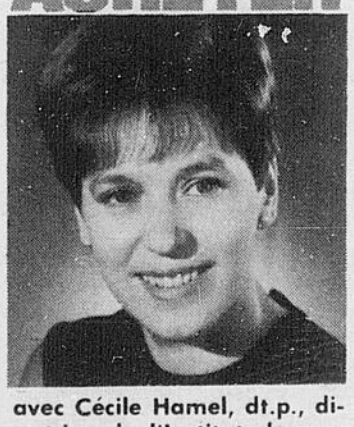


Croisière emballante à bord voilier privé: Martinique, Ste-Lucie, Grenade, etc. 15 jours. $555. ABSOLUMENT TOUT COMPRIS (inclus avion, équipement de pêche et plongée sous-marine. Gérard LANGLOIS, Ste-Pétronille, Ile d'Orléans.

Soir : 828-9115

Ça, c'est pas un cadeau !

QUEBEC SAIT ACHETER



avec Cécile Hamel, dt.p., directrice de l'Institut de protection et d'information du consommateur (I.P.I.C.), centre Cooprix.

On a mis au point une nouvelle manière de pénétrer chez-vous. Il est difficile d'en attribuer la paternité à qui que ce soit, puisque plusieurs compagnies ont adopté le truc. On appelle Madame chez elle pour lui annoncer qu'elle vient de gagner un prix. Elle répond à une question simple et, bingo! le prix lui appartient. On ira donc lui livrer ce prix à la maison, à la condition qu'elle accepte de le recevoir en présence de quatre autres dames.

Dans le cas de la compagnie de produits de beauté "Genet de Paris" qui a été porté à notre attention, on a promis, au téléphone, l'un ou l'autre de ces articles: un grille-pain, un service de vaisselle, une cafetière électrique, une perruque ou un autre beau prix semblable. On a dit à la gagnante qu'une démonstration de produits de beauté serait donnée aux invitées. La consommatrice, se voulant méfiante, a essayé de faire admettre à la personne au téléphone qu'elle serait obligée d'acheter quelque chose pour obtenir son prix. Mais on lui a répondu plusieurs fois et avec véhémence qu'elle n'avait rien à acheter pour se mériter le prix promis. La seule condition, c'était de laisser donner la démonstration d'un nouveau produit sur le marché.

Quand "l'esthéticienne" (qui n'en était probablement pas une) s'est présentée, la romance avait changé. La jeune fille toute charmante n'y comprend rien; elle ne sait pas du tout de quoi cette téléphoniste s'est mêlée. Tout ce qu'elle sait, elle, c'est que le prix est en rapport avec le montant des achats qui s'effectueront à la suite de la démonstration. Ce n'est tout de même pas de sa faute si quelqu'un est allé faire des promesses farfelues au téléphone!

Adieu grille-pain, service de vaisselle, cafetière électrique, perruque, etc. Madame vient de faire dépenser $25 à ses amies qui se sont senti obligées d'acheter. Son cadeau? Une bagatelle!

LES CARTES DE NOEL NON SOLLICITEES

Il vous est certainement déjà arrivé de recevoir par la poste une boîte de cartes de Noël que vous n'aviez pas commandée. On vous demande habituellement d'en faire parvenir le paiement à l'expéditeur. Les termes de la demande laissent entendre de façon subtile, parfois, que le versement profitera à des personnes désavantagées. Le service des Postes exige l'insertion, dans la documentation accompagnant l'envoi, d'un avis indiquant que le récipiendaire n'a aucune obligation de payer les frais de retour.

Les personnes qui auront besoins de cartes de souhaits pour les fêtes devraient se rappeler que toute carte achetée de l'UNICEF représente une contribution personnelle au bien-être des enfants du monde. Les gens qui ne désirent pas envoyer de cartes de Noël trouveront facilement le moyen d'utiliser l'argent qu'ils y auraient dépensé au profit des enfants de chez nous que le Père Noël aura tendance à oublier cette année.

El Barrio Latino



Le seul authentique restaurant latino-américain de Montréal

LA CUISINE DE

L'ARGENTINE, CUBA MEXIQUE ET CHILI

LES VINS, RHUMS ET LIQUEURS DU:

CHILI - D'ARGENTINE CUBA - HAITI - ET PÉROU

OUVERT 4 HRES P.M. A 1 HRES A.M.

AIR CLIMATISE

2077 ST-DENIS (au Sud de Sherbrooke.) 844-8920

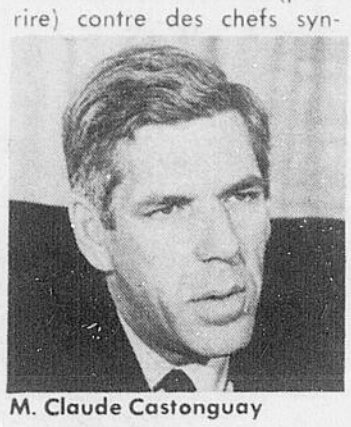
NOUS SOMMES BILINGUES: FRANCAIS - ESPAGNOL

La répression

Lorsque M. Jean Bienvenu, l'Honorable, préconise à l'Assemblée nationale une purge de la presse, un contrôle sévère des manifestations, marches et attroupements, une censure "virile" du cinéma, des livres, des revues et autres publications, l'épuration et la restauration de l'ordre et de l'autorité sur les campus universitaires, il emploie les mêmes termes que les dirigeants communistes chinois et soviétiques qu'il abhorre certainement. Le sait-il?

La gueule et la tête

Pendant que M. Jean Marchand se déchaîne (pour rire) contre des chefs syn-



M. Claude Castonguay

dicaux et des mouvements politiques, que M. René Lévesque abreuve certains dirigeants d'épithètes ordurières, que MM. Bienvenu et Hardy prônent la répression en pleine Assemblée nationale, aux applaudissements du premier ministre Bourassa, M. Claude Castonguay, lui, fait triompher l'intelligence, la sagesse et le bon sens là même où ils ont été bafoués par les membres de l'Assemblée.

Il a eu le courage de remettre calmement à leur place son premier ministre et plusieurs de ses collègues, en déclarant que le développement économique et l'action policière ne suffiront pas à résoudre en profondeur les problèmes qui sont à la base des événements de ces dernières semaines.

Ceci prouve qu'une période de crise révèle la vraie valeur des hommes, et les étiquettes politiques ne sont pas des garanties de cette valeur. Il existe au Québec assez de grands hommes pour nous servir brillamment. Si seulement ils n'étaient pas divisés...

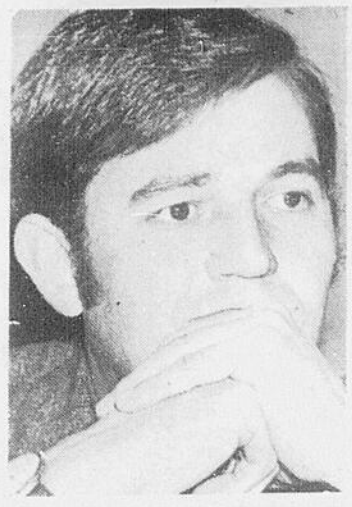
La police

Au parlement d'Ottawa l'opposition a tourné la police en dérision parce qu'elle arrêtait Bernard Lortie.

Des députés NPD et conservateurs ont accusé la police d'avoir agi de façon scandaleuse et impardonnable en arrêtant 450 personnes tout en n'ayant de preuves que contre 43 d'entre elles. En effectuant tant d'arrestations au cours de son enquête elle aurait complètement manqué de jugement.

Ces accusations sont injustes. L'Association des policiers provinciaux vient de dénoncer le phénomène en vertu duquel le policier

LA SEMAINE DE



PIERRE PASCAU

sert toujours de bouc émissaire aux politiciens. Elle rappelle que le policier n'est que l'exécutant des ordres donnés par la direction de la police.

Il est parfaitement évident que les policiers eux-mêmes n'ont aucune responsabilité dans les arrestations intempestives de ces dernières semaines. Ils se sont contentés de faire ce que leur ordonnaient leurs chefs, qui à leur tour étaient sans doute dirigés par le pouvoir politique.

Rendons à César ce qui lui appartient, en l'occurence les patates chaudes.

L'ordre et la répression

Au cours de la semaine, les policiers ont reçu l'ordre d'interroger les citoyens de certaines régions du Québec pour essayer de retrouver la trace du FLQ. Tentative enfantine, mais inoffensive.

Certaines personnes en ont profité pour déclarer que nous vivions dans un Etat policier. C'est aller trop loin.

J'ai été le premier à condamner certaines façons d'agir des forces policières, lorsqu'elles sont allées interroger des élèves dans les écoles, lorsqu'elles ont perquisitionné des résidences avec brutalité, lorsqu'elles ont arrêté des enseignants en plein cours, lorsqu'elles ont traité certains citoyens respectables comme s'ils étaient de vulgaires criminels.

Mais quelle objection peut-on avoir à donner son nom, son adresse, le nom du propriétaire de son logement à un policier qui fait son devoir et qui le demande poliment?

Il ne faut pas voir l'Etat policier partout. Le contrôle de la liberté ne brime pas nécessairement cette même liberté. Afin que tous puissent en jouir, il est nécessaire d'empêcher certains d'en abuser.



La United Aircraft

Subvention à l'industrie

Le gouvernement provincial a accordé la somme de $5 millions à la compagnie United Aircraft pour lui permettre d'investir $40 millions à son usine de Longueuil. Ceci permettra évidemment d'embaucher du personnel supplémentaire tant au niveau de l'usine que des laboratoires de recherche.

Il est impossible d'obtenir des renseignements précis du ministère de l'Industrie et du Commerce mais, d'après la compagnie, Québec n'a assorti sa subvention d'aucune condition concernant la langue de travail, ni l'origine des diplômés qui seront engagés pour la recherche.

A United Aircraft on convient qu'un grand nombre d'ingénieurs aéronautiques viennent de l'extérieur du Québec, mais on précise qu'il est pratiquement impossible de trouver des Québécois qui aient la formation requise, pour la bonne raison que les universités québécoises ne dispensent que depuis peu d'années des cours en génie aéronautique.

Comment cette situation s'est-elle produite? Montréal est le centre international de l'aviation civile et le siège de l'OACI. C'est à Montréal que sont situées les usines de United Aircraft et de Canadair. Et c'est à l'étranger ou en Ontario qu'on doit aller chercher les compétences nécessaires dans ce domaine...

M. Bourassa a beaucoup parlé des mesures persuasives et incitatives qu'il emploie pour faire du français la langue de travail au Québec. Le moyen le plus persuasif d'y parvenir serait certainement d'associer les subventions à l'industrie de conditions linguistiques.

Le fédéral et l'aéroport

Le ministère des Transports a accordé un contrat de près de $9 ½ millions à la compagnie ontarienne Armstrong Brothers pour la construction de la première piste de l'aéroport de Ste-Scholastique. C'est très probablement la même compagnie qui obtiendra le contrat pour la deuxième piste, au coût de près de $7 millions.

Pendant ce temps, les compagnies québécoises se voient adjuger des contrats de quelques centaines de milliers de dollars, pour la construction de chemins autour des pistes.

Instinctivement on serait porté à croire que le gouvernement fédéral a été partial dans cette affaire, mais les chiffres fournis par le ministère semblent prouver que la compagnie ontarienne a fait des propositions beaucoup plus avantageuses que toutes celles du Québec. Dans ces conditions fallait-il quand même favoriser nos compagnies de construction? Est-ce là notre ambition?

Le Québec doit se tenir debout, mais sur ses propres jambes, non pas sur des béquilles qui lui seraient prêtées charitablement par Ottawa. Nous avons construit Manic. Personne ne nous empêchait de construire également Ste-Scholastique.

Si nous laissons des compagnies ontariennes nous battre au poteau, et si les règles de la course sont respectées, nous devons faire un examen de conscience avant de nous plaindre de discrimination.

POINT DE MIRE

LE VRAI VISAGE DE BOURASSA

Fabriqué de toutes pièces par Madison Avenue, l'image du jeune chef dynamique éclatait au premier orage. Les faiseurs d'images partis, il ne restait plus que le produit mal emballé: un pauvre homme sans expérience, doutant de ses propres capacités, écrasé par le même caractère de sa charge, et conscient d'avoir été manipulé et trompé par ceux-là même qui, hier encore, le portaient aux nues, marionnette docile aux services de leurs intérêts.

Vaincu, défait, brisé par les événements, il ne se souciait plus des conséquences politiques de ses paroles. Et c'est à un député d'opposition qu'il déclarait:

- ***Je sais que ma carrière politique est finie. La relance économique, les investissements étrangers, les 100,000 emplois, tout cela vient de s'envoler.***

Il ajoutait, désespéré:

- ***Mon cabinet est divisé. Je ne peux prendre aucune décision sans que menace l'éclatement.***

Extrait du magazine **Point de Mire**, édition de novembre

Abonnez-vous: PLUS QUE JAMAIS NOUS AVONS BESOIN D'UNE PRESSE LIBRE.

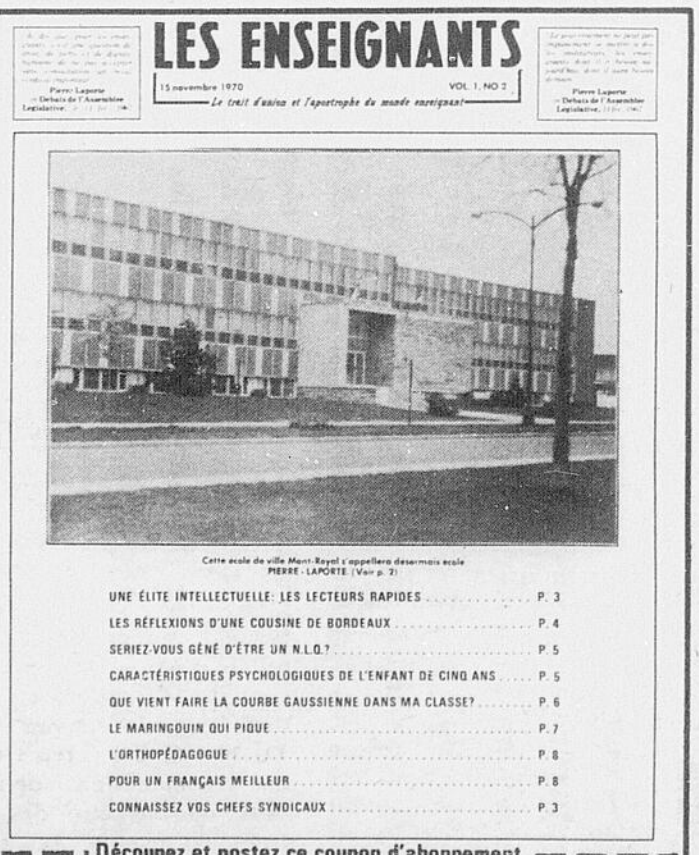
$ pour 12 numéros. Adresse: Point de Mire, C.P. 120, Repentigny, Qué.

Nom. . . . . .

Adresse. . . . . .

Ville. . . . . .

Je paie par chèque ☐ par mandat-poste ☐



LES ENSEIGNANTS

15 novembre 1970 VOL. 1, NO 2

Le trait d'union et l'apostrophe du monde enseignant

Pierre Laporte – Débats de l'Assemblée Législative

Pierre Laporte – Débats de l'Assemblée Législative

Cette école de ville Mont-Royal s'appellera désormais école PIERRE-LAPORTE (Voir p. 2)

UNE ÉLITE INTELLECTUELLE: LES LECTEURS RAPIDES ..... P. 3
LES RÉFLEXIONS D'UNE COUSINE DE BORDEAUX ..... P. 4
SERIEZ-VOUS GÊNÉ D'ÊTRE UN N.L.Q.? ..... P. 5
CARACTÉRISTIQUES PSYCHOLOGIQUES DE L'ENFANT DE CINQ ANS ..... P. 5
QUE VIENT FAIRE LA COURBE GAUSSIENNE DANS MA CLASSE? ..... P. 6
LE MARINGOUIN QUI PIQUE ..... P. 7
L'ORTHOPÉDAGOGUE ..... P. 8
POUR UN FRANÇAIS MEILLEUR ..... P. 8
CONNAISSEZ VOS CHEFS SYNDICAUX ..... P. 3

Découpez et postez ce coupon d'abonnement.

Je désire m'abonner au journal *Les Enseignants*.

Nom:. . . . . .

Adresse:. . . . . .

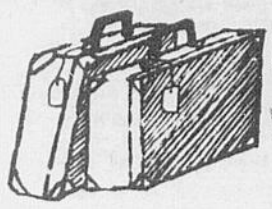
Coût de l'abonnement: $3.00 par année (10 numéros)

Tarif étudiant: $2.00.

Postez à: Journal *Les Enseignants*

8350, Dulaus Saint-Léonard (457)

Les "mines d'or du Pérou" sont devenues le "trésor des touristes"



QUÉBEC VOYAGE

par Lucien Champeau

Les mots "mines d'or du Pérou" continuent d'évoquer depuis des siècles dans l'esprit de tous les gens épris d'aventure, des images de métal brillant et rutilant surgissant à flot de sources à fleur de sol, explique Mlle Nicole Cyr des lignes aériennes Apsa, du Pérou. La vérité, hélas, est depuis longtemps tout autre, quoique le Pérou continue d'offrir aux touristes un éventail insoupçonné de paysages et de spectacles aussi variés qu'inattendus.

CONTRASTES

Ce qui frappe en mettant pied dans ce pays, ce sont les contrastes fortement marqués du paysage, contrastes qui justifient les prétentions des Péruviens selon lesquelles leur pays est l'un des plus beaux au monde.

LA COTE

La côte du Pacifique étend à perte de vue la solitude de ses étendues de sable, de ses dunes fantastiques dessinées par le vent, de ses collines dépouillées, de ses vallées isolées, de ses falaises lavées constamment par la vague, de ses plages aux sables dorés, de ses îles peuplées d'oiseaux exotiques.

LES HAUTEURS

Puis on passe aux terres hautes avec leurs montagnes impressionnantes qui abritent des vallons baignés de quiétude, des plateaux désolés, des steppes mystérieuses, des glaciers, des ravins, des cimes enneigées d'une élévation fabuleuse, des forêts pétrifiées peuplées d'étranges figures taillées par le vent.

LA JUNGLE

La **jungle** enfin constitue le royaume des arbres et des cours d'eau, avec ses immenses forêts, encore vierges en maints endroits, ses larges rivières qui coulent paresseusement entre le feuillage, les lacs et les étangs, sous des orchidées pendant aux branches des arbres, sous des fruits étranges aux couleurs éclatantes, survolées par des oiseaux aux plumes multicolores, traversées par des animaux sauvages et abritant une faune sous-marine extraordinaire.



La cité mystérieuse de Machu-Picchu, **taillées il y a plus d'un millénaire dans le roc d'un pic élevé à plus de 12,000 pieds d'altitude.**



L'une des colonnes de pierre sculptée du palais **Chavin, à Huantar.**

VESTIGES HISTORIQUES

A ne pas omettre dans le paysage peruvien les vestiges historiques des cultures pré-colombiennes, telles les cités mystérieuses de Chan-Chan et de Machu-Picchu, les vieilles forteresses des Incas, les tombeaux, les palais, le faste vice-royal des temples baroques et des résidences coloniales.

Voilà la maison de l'Homme péruvien, descendant d'une ancienne culture, dont les costumes, les chants et les danses, hérités d'une longue filiation ancestrale, sont préservés jalousement dans les terres hautes.

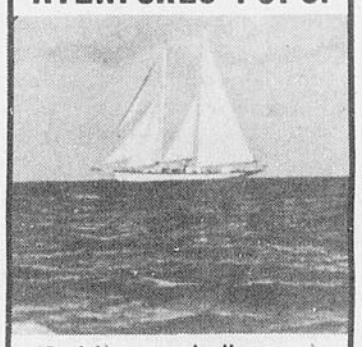
LE PROGRES

Et pourtant sur ce vieux pays aux paysages splendides, le progrès moderne a quand même placé son sceau.

L'industrie actionne des machines, creuse des canaux, harnache le pouvoir des cours d'eau, trace des routes.

De son propre effort, l'Homme péruvien extirpe le plus grand profit possible des matériaux qu'il trouve sur terre, sous terre et dans la mer.

AVENTURES POPS!



Croisière emballante à bord voilier privé:
Martinique, Ste-Lucie, Grenade, etc. 15 jours. $555. ABSOLUMENT TOUT COMPRIS (inclus avion, équipement de pêche et plongée sous-marine. Gérard LANGLOIS, Ste-Pétronille, Ile d'Orléans.
Soir : 828-9115

Ça, c'est pas un cadeau !

QUEBEC SAIT ACHETER



avec Cécile Hamel, dt.p., directrice de l'Institut de protection et d'information du consommateur (I.P.I.C.), centre Cooprix.

On a mis au point une nouvelle manière de pénétrer chez-vous. Il est difficile d'en attribuer la paternité à qui que ce soit, puisque plusieurs compagnies ont adopté le truc. On appelle Madame chez elle pour lui annoncer qu'elle vient de gagner un prix. Elle répond à une question simple et, bingo! le prix lui appartient. On ira donc lui livrer ce prix à la maison, à la condition qu'elle accepte de le recevoir en présence de quatre autres dames.

Dans le cas de la compagnie de produits de beauté "Genet de Paris" qui a été porté à notre attention, on a promis, au téléphone, l'un ou l'autre de ces articles: un grille-pain, un service de vaisselle, une cafetière électrique, une perruque ou un autre beau prix semblable. On a dit à la gagnante qu'une démonstration de produits de beauté serait donnée aux invitées. La consommatrice, se voulant méfiante, a essayé de faire admettre à la personne au téléphone qu'elle serait obligée d'acheter quelque chose pour obtenir son prix. Mais on lui a répondu plusieurs fois et avec véhémence qu'elle n'avait rien à acheter pour se mériter le prix promis. La seule condition, c'était de laisser donner la démonstration d'un nouveau produit sur le marché.

Quand "l'esthéticienne" (qui n'en était probablement pas une) s'est présentée, la romance avait changé. La jeune fille toute charmante n'y comprend rien; elle ne sait pas du tout de quoi cette téléphoniste s'est mêlée. Tout ce qu'elle sait, elle, c'est que le prix est en rapport avec le montant des achats qui s'effectueront à la suite de la démonstration. Ce n'est tout de même pas de sa faute si quelqu'un est allé faire des promesses farfelues au téléphone!

Adieu grille-pain, service de vaisselle, cafetière électrique, perruque, etc. Madame vient de faire dépenser $25 à ses amies qui se sont senti obligées d'acheter. Son cadeau? Une bagatelle!

LES CARTES DE NOEL NON SOLLICITEES

Il vous est certainement déjà arrivé de recevoir par la poste une boîte de cartes de Noël que vous n'aviez pas commandée. On vous demande habituellement d'en faire parvenir le paiement à l'expéditeur. Les termes de la demande laissent entendre de façon subtile, parfois, que le versement profitera à des personnes désavantagées. Le service des Postes exige l'insertion, dans la documentation accompagnant l'envoi, d'un avis indiquant que le récipiendaire n'a aucune obligation de payer les frais de retour.

Les personnes qui auront besoins de cartes de souhaits pour les fêtes devraient se rappeler que toute carte achetée de l'UNICEF représente une contribution personnelle au bien-être des enfants du monde. Les gens qui ne désirent pas envoyer de cartes de Noël trouveront facilement le moyen d'utiliser l'argent qu'ils y auraient dépensé au profit des enfants de chez nous que le Père Noël aura tendance à oublier cette année.

El Barrio Latino



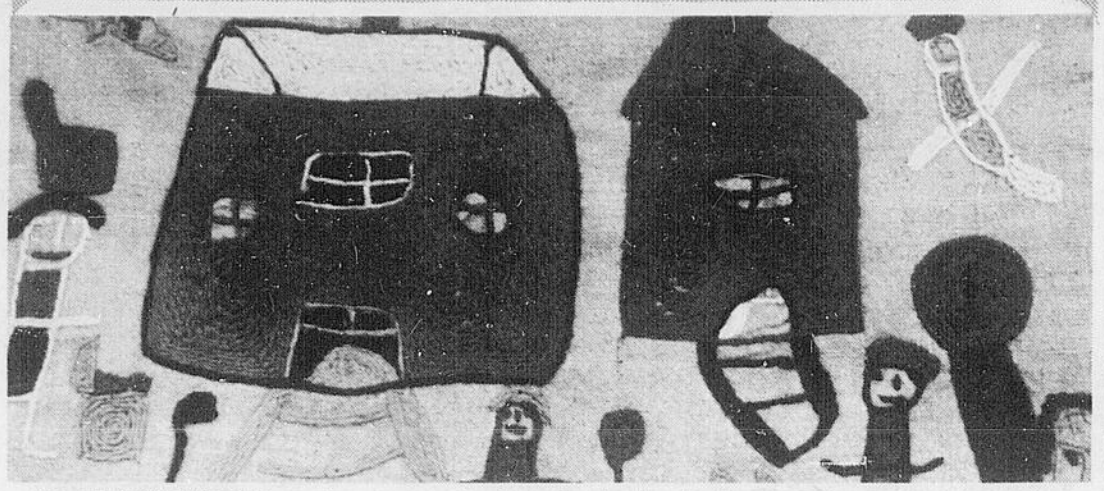
Le seul authentique restaurant latino-américain de Montréal

LA CUISINE DE
L'ARGENTINE, CUBA MEXIQUE ET CHILI

LES VINS, RHUMS ET LIQUEURS DU:
CHILI - D'ARGENTINE CUBA - HAITI - ET PÉROU

OUVERT 4 HRES P.M. A 1 HRES A.M.
AIR CLIMATISE
2077 ST-DENIS (au Sud de Sherbrooke.) 844-8920
NOUS SOMMES BILINGUES: FRANCAIS - ESPAGNOL

BOUTIQUES



ON DESSINE D'ABORD sur le canevas et puis on brode; les dessins sont très variés et les couleurs extraordinaires.

Un atelier de tissage pour déficients mentaux

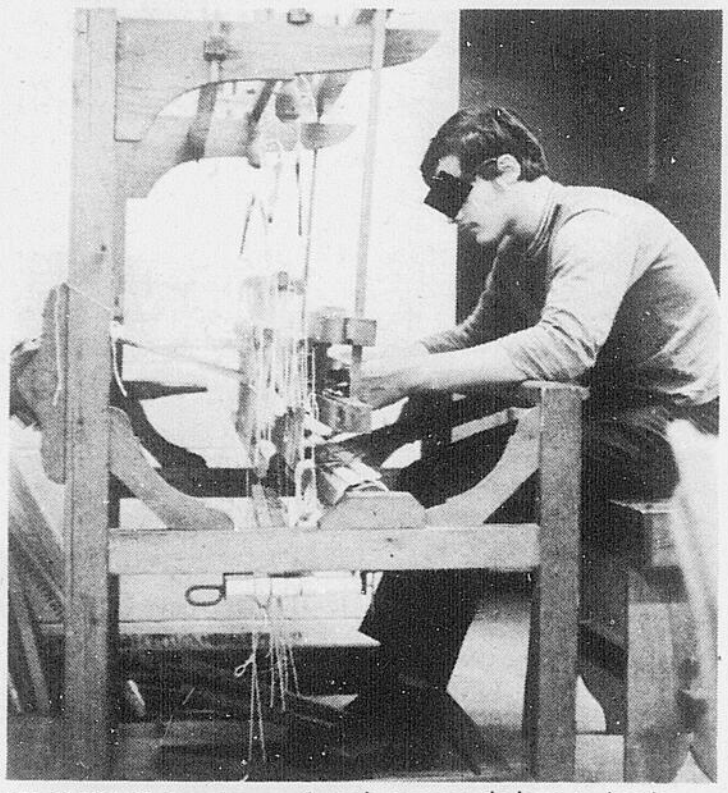
par Mireille MORENCY
photos Patricia Lacroix

"Selon la légende grecque, c'est grâce au fil qu'Ariane lui remit que Thésée parvint à sortir du labyrinthe. C'est aussi grâce aux fils colorés de leurs broderies et tissages que nos jeunes artisans parviennent à se trouver une occupation et un but dans la vie, un moyen de gagner eux-mêmes une partie de leur subsistance et, par là, à s'intégrer au monde du travail".

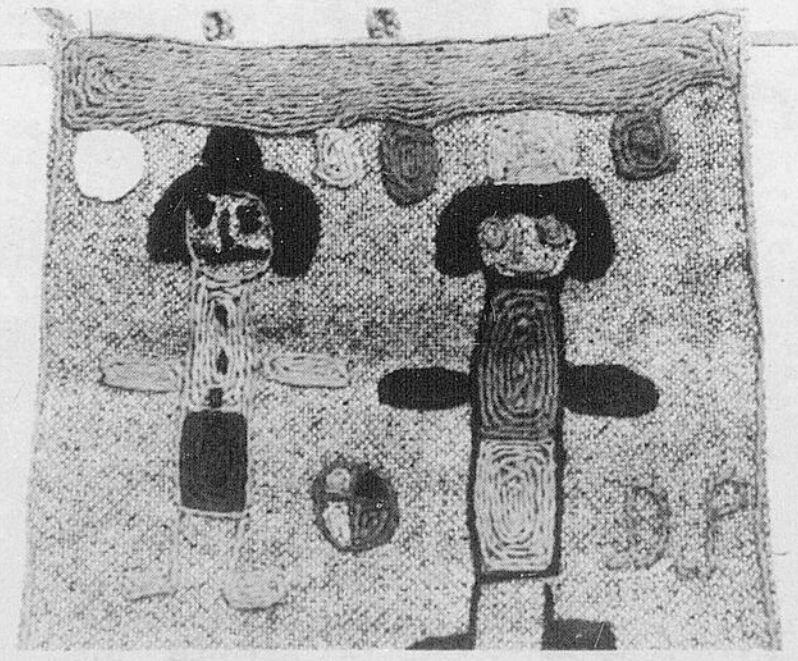
C'est ainsi que l'atelier "Le fil d'Ariane" définit ses objectifs. Cet atelier, qui est ouvert depuis septembre dernier, accueille de jeunes adultes déficients mentaux et leur donne la possibilité d'exploiter des talents souvent extraordinaires. Les jeunes artisans qui fréquentent l'atelier fabriquent des tapisseries, broderies et tissages dont les motifs sont créés par eux. Pour le moment, l'atelier concentre ses efforts sur la production mais éventuellement, les travaux produits au "Fil d'Ariane" seront exposés et mis en vente dans les boutiques d'artisanat et les artisans recevront, à la fin de chaque mois, une rémunération proportionnelle à leur production.

C'est madame Louise Anneth, spécialiste en éducation par l'art et en éducation des déficients mentaux, qui a fondé cet atelier; c'est un projet qui lui tient certainement à coeur puisqu'elle y travaille de façon bénévole et ce, onze mois par année. L'atelier est situé à l'intérieur du Centre culturel et sportif des métiers de la construction, qui a eu la gentillesse d'offrir un local à Mme Anneth. Le Centre permet également aux jeunes artisans de bénéficier de la piscine et bientôt de cours de yoga, ce qui leur permettra sûrement un plus grand épanouissement.

Les cadres de ce nouvel atelier ne sont pas tout à fait remplis, mais étant donné l'espace restreint, on ne peut accueillir cette année qu'une dizaine d'artisans. Espérons que cet atelier grandira car tous les jeunes déficients mentaux devraient avoir la possibilité de fréquenter un tel atelier.



LES ARTISANS tissent eux-mêmes le canevas de leurs tapisseries.



ON PEUT VISITER l'atelier et admirer les bannières, les coussins et tout ce qu'on y fabrique.

A LA TELEVISION DIMANCHE

2 CBFT Montréal
4 CFCM Québec
5 CKMI Québec
6 CBMT Montréal
7 CHLT Sherbrooke
8 CJOH Ottawa
9 CBOFT Ottawa
10 CFTM Montréal
11 CBVT Québec
12 CFCF Montréal
13 CKTM Trois-Rivières
• émission en couleurs

MATIN

11.00 6 10 WOULD YOU BELIEVE ? SAUVE QUI PEUT • Drame
11.15 4 EMISSION POLITIQUE
11.30 2 11 LE MONDE EN LIBERTE • Documentaire "OPERATION GWAMBA".
4 J.-A. DESFOSSES •
7 OPTION 1-5/Adolescent
8 13 DODO/Dessins animés
9 LE TEMPS S'OUVRE Religion
13 PHARE SUR LE MONDE Religion
11.45 4 LE TEMPS S'OUVRE • Religion
11.50 5 PRELUDE MARC LEGRAND •

APRÈS-MIDI

12.00 2 9 11 D'HIER A DEMAIN Documentaire "PORTRAIT DE L'UNIVERS : LE TEMPS QUI PASSE"
5 THE LIVING WORD Religion
6 LET'S TALK MUSIC •
7 HORIZONS VERTS
8 THE COURTSHIP OF EDDIE'S FATHER/Comédie •
10 BON DIMANCHE •
13 CONSOMMATEURS AVERTIS/Information
12.15 4 LA LUMIERE JAILLIRA • Religion
5 THE SACRED HEART PROGRAM/Religion
12.30 4 MATCH •
5 CROSSROADS •
6 KEEN ICE •
7 VOTRE FOYER, MADAME • Conseils
8 UNDER ATTACK •
12 CONTINENTAL MINIATURE Variétés
13 LES QUATRE SAISONS Conseils
12.45 7 FILM
13 VOTRE FOYER, MADAME Conseils
1.00 2 7 9 11 13 LES TRAVAUX ET LES JOURS
4 C.S.N./Interview
5 6 ANALOG/Information
12 HERMES HELLENIC HOUR
1.15 5 6 A WAY OUT •
1.30 2 9 11 LE FRANCAIS D'AUJOURD'HUI/Education
4 MUSIQUE EN NOTRE TEMPS •
5 6 COUNTRY CALENDAR

7 13 LE TEMPS S'OUVRE • Religion
8 MR. HOME IMPROVEMENT •
10 LES CHAMPIONS • Aventure
2.00 2 5 6 7 9 11 13 FOOTBALL •
4 NOS HOMMES POLITIQUES/Interview •
8 FIGHTING WORDS/Jeu •
12 THE CHAMPIONS • Aventure
2.30 4 CARNET DE VOYAGE •
8 SUNDAY MOVIE "THE MOUNTAIN".
10 LE TEMPS S'OUVRE • Religion
3.00 4 MODE EN LIBERTE •
10 LE FOND DES CHOSES • Affaires publiques
12 THE WORLD TOMORROW •
3.15 4 VOTRE FOYER, MADAME • Conseils
3.30 4 LES ENVAHISSEURS • Science-fiction
12 UNDER ATTACK Discussion
4.00 10 EDUCATION-QUEBEC •
4.25 4 LES NOUVELLES •
4.30 4 EDUCATION-QUEBEC •
5 6 SPORTS WEEK •
8 12 QUESTION PERIOD • Affaires publiques
10 TELE-QUILLES •
4.45 2 7 9 11 13 ECHOS DU SPORT
4.56 5 6 NEWS
5.00 2 7 9 11 13 CINQUIEME DIMENSION Religion
4 DESSINS ANIMES •
5 6 MUSIC TO SEE •
8 12 UNIVERSITY CHALLENGE • Jeu
5.15 4 LE PERE NOEL/Enfant •
5.30 4 FLIPPER/Aventure •
5 6 HYMN SING/Religion •
8 UFO/Science-fiction •
10 LES JOYEUX NAUFRAGES/Comédie •
12 THE NEW CRUSADERS • Affaires publiques

SOIRÉE

6.00 2 9 11 LE TELEJOURNAL •
4 BONNE SOIREE/Variétés •
5 6 THE WONDERFUL WORLD OF DISNEY •
7 13 EDUCATION-QUEBEC •
10 FLIPPER/Aventure •
12 PULSE/Information •
6.05 2 9 11 INVITATION AU LOISIR •
6.30 2 9 11 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL/Aventure •
7 LES DECOUVERTES DE JEN ROGER •
8 THE NEWS PROGRAM •
10 BONNE SOIREE/Variétés •
12 BEWITCHED/Comédie •
13 VIE DE VEDETTES Version française de 'Hollywood Panorama'.
7.00 2 7 9 11 13 QUELLE FAMILLE ! Téléroman •

4 QUI CLUB/Variétés •
5 6 ADVENTURES IN RAINBOW COUNTRY •
8 12 THE UNTAMED WORLD "GALAPAGOS : THE LAND". •
7.30 2 7 9 11 13 ZOOM/Variétés •
5 6 THE BILL COSBY SHOW Comédie •
8 12 KIFARU — THE BLACK RHINOCEROS •
10 QUI CLUB/Variétés •
8.00 5 6 THE ED SULLIVAN SHOW Variétés •
4 VIE D'ARTISTE/Drame •
8.30 2 7 9 11 13 LES BEAUX DIMANCHES •
8 12 HERE'S LUCY/Comédie •
10 VIE D'ARTISTE/Drame •
9.00 4 SOUS MON TOIT Variétés •
5 6 ORWIN/Drame •
8 12 13 THE HUMAN JOURNEY •
9.30 2 9 11 LES BEAUX DIMANCHES •
4 CINEMA "LE DELINQUANT INVOLONTAI-
7 MANNIX/Policier •
10 QUEBEC SAIT CHANTER •
13 SOUS MON TOIT/Variétés •
10.00 5 6 CBC WEEKEND •
8 12 MARCUS WELBY, M.D. Drame •
10 AUTO-PATROUILLE Policier •
13 LES JOYEUX NAUFRAGES Comédie
10.30 2 7 9 11 13 DOSSIERS
10 LE 10 VOUS INFORME •
11.00 2 7 9 11 13 LE TELEJOURNAL •
5 6 8 12 NEWS •
4 L'ACTUALITE •
10 EN PANTOUFLES "POLKA DES MENOTTES"
11.15 2 7 11 13 SPORTS-DIMANCHE •
5 6 NATION'S BUSINESS Affaires publiques •
9 NOUVELLES REGIONALES •
11.18 12 PULSE/Information •
11.20 4 HEURE EXQUISE
8 SPORTS FINAL •
11.21 5 AFTER ELEVEN "WATCH YOUR STERN"
6 NIGHT REPORT AND WEEKEND IN SPORTS •
11.25 9 SPORT-WEEKEND •
11.30 2 7 9 11 13 CINEMA "PITIE POUR EUX"
8 RANDALL AND HOPKIRK •
11.35 6 CINE-CAMP
11.45 12 LAND OF THE GIANTS • Science-fiction
12.30 8 UNIVERSITY OF THE AIR
10 DERNIERE EDITION
12.45 12 MONTREAL BULLETIN BOARD — NEWS HEADLINES
12.49 5 POSTLUDE MARC LEGRAND •
12.56 4 MUSIQUE MARC LEGRAND •
1.30 6 FINAL REPORT AND WEATHER

MINI-NOUVELLES

Au cours des mois de novembre et de décembre Robert Charlebois et Yvon Deschamps parcoureront la province: Québec, Joliette, Matane, Rimouski, Gaspé, Hauterive, Chicoutimi, St-Hyacinthe, Drummondville, Valleyfield, Granby, Jonquière, Trois-Rivières, Sorel, St-Jean . . .

Le ministre des Affaires culturelles du Québec a remis au romancier **Hubert Aquin** un prix littéraire d'une valeur de $2,500. Ce prix a été décerné à l'auteur pour son roman **"L'antiphonaire"**, lors d'une réception qui a eu lieu mardi dernier au Cercle universitaire de Québec.

La troupe de théâtre le TROU, qui regroupe les étudiants de divers CEGEP et de l'université du Québec, présente les 20, 21, 27 et 28 novembre "La cantatrice chauve" d'Eugène Ionesco et "Le défunt" de René Obaldia à l'auditorium du pavillon Lafontaine, situé au 1301 est, rue Sherbrooke, à Montréal. On sait que cette troupe est relativement nouvelle et s'autofinance puisqu'elle ne bénéficie d'aucun commanditaire ou subvention. La cotisation de chaque membre et quelques dons privés couvrent une partie des dépenses alors que la vente de billets permet de boucler le budget.

"La dame de chez Maxim's" qu'a présenté le théâtre du Rideau Vert cet automne à Montréal sera repris par la même troupe à Ottawa et plus précisément au Centre national des arts, du 30 novembre au 5 décembre. On y retrouvera, bien sûr, **Andrée Lachapelle** dans le rôle de "la môme Crevette", **Janine Sutto, Yves Létourneau** et **Guy Hoffman.**

RADIO

Dans une jungle de difficultés

La syndicalisation des stations-radio se poursuit

par Micheline Handfield

Quelque deux mois après son congédiement, le journaliste Gilles Proulx a réintégré ses fonctions, lundi dernier, au service des nouvelles de CKLM. Son employeur, Guy D'Arcy, a même demandé à M. Proulx de jouer le rôle d'animateur nocturne, dans la nuit de samedi à dimanche dernier.



Gilles Proulx, de CKLM

On se souvient que Gilles Proulx a été congédié à la suite d'une plaisanterie qu'il a faite à ses camarades et que la direction n'a pas jugée drôle. Le journaliste a remis l'affaire entre les mains du syndicat des journalistes et sa cause a été entendue, vendredi dernier, devant le président, l'abbé Dion, qui a été choisi par le ministre du Travail à Ottawa, devant l'incapacité des parties en cause de choisir un président. M. l'abbé Dion a précisé que Gilles Proulx perd le salaire accumulé depuis le 14 septembre, date de son renvoi, à aujourd'hui; il conserve toutefois ses droits d'ancienneté. M. Dion a adressé un avertissement à Gilles Proulx, l'enjoignant de ne plus recommencer de telles blagues.

Deux autres questions concernant la station radiophonique CKLM restent à régler. La première plainte a été formulée au Conseil de la radio et de la télévision canadienne et reproche au directeur - général, Guy D'Arcy, d'avoir interdit la diffusion de toutes nouvelles ayant trait au conflit syndical de CJMS. La seconde plainte concerne le changement de syndicat demandé par les employés de CKLM. Les négociations doivent se poursuivre à Ottawa le 8 décembre prochain. On demandera, entre autres, que le directeur des affaires publiques de CK LM, M. Pierre Pascau, et la directrice des émissions féminines, Mme Suzanne Lapointe, soient syndiqués. Par ailleurs, l'Union des artistes s'oppose à ce que soient syndiqués les annonceurs invités comme Claude Boulard et Serge Laprade, prétextant qu'ils appartiennent déjà à un syndicat professionnel.

Pendant ce temps, la requête d'accréditation syndicale des employés de CJMS-AM, CJMS-FM, CJTR de Trois-Rivières, NORTEL (l'association des techniciens) et de Radio-Mutuel (le réseau) sera présentée devant le Conseil canadien des relations ouvrières, vers le 7 décembre. D'autre part, les poursuites entamées à la suite du congédiement de Gilles Morin et Fernand Mercure de CJMS et Raymond Carbonneau de CJ TR ont été autorisées par le ministre Bryce Mackasey à Ottawa et sont en cours depuis quelques jours. Les trois employés ont en effet été renvoyés à la suite d'activités syndicales.

Reste encore à régler une question d'ordre juridique: il s'agit de la poursuite au criminel et au civil de messieurs Serge Raymond, gérant-général, Paul-Emile Beaulne, directeur de la programmation de CJMS, et Jacques Dufresne, coordinateur du réseau de Radio-Mutuel, qui auraient fait signer des lettres de désistement à certains de leurs employés sous menace de congédiement. Me Mortimor Freiheit s'occupe de la poursuite pour le compte du syndicat des journalistes; l'avocat précise que la cause doit passer devant les tribunaux d'un jour à l'autre. Pour le moment, la direction de CJMS, par l'entremise de M. Paul-Emile Beaulne, nous fait part de sa décision de ne pas commenter cette affaire.

LIVRES

LE JEU DES SAISONS, par Madeleine Ouellette-Michalska, l'Actuelle. LES DEVIATIONS SEXUELLES, par le Dr Yvan Léger, les éditions de l'Homme. UNE CUISINE TOUTE SIMPLE, par Solange Chaput-Rolland et Suzanne Monange, les éditions du Jour. L'HOMME QUI SE CHERCHAIT UN FILS, par François Brunante, le Cercle du livre de France. COMMENT GARDER VOTRE SANTE, par le Dr Serge Mongeau, les éditions du Jour. LE VRAI VISAGE DE DUPLESSIS, par Pierre Laporte, réédition, les éditions de l'Homme. IL EST PAR LA LE SOLEIL, par Roch Carrier, les éditions du Jour. COURS DE PSYCHOLOGIE POPULAIRE, sous la direction de Fernand Cantin, les éditions de l'Homme. LA TOLEA, par Gilbert Couture, le Cercle du livre de France. L'HYPNOTISME, par Jean Manolesco, les éditions de l'Homme. FAITES-LEUR BOIRE LE FLEUVE, par Jean-Jules Richard, le Cercle du livre de France. LA GUERRE, YES SIR, (théâtre) de Roch Carrier, les éditions du Jour. LE BRUIT, 4e pollution du monde moderner, en collaboration, les éditions du Jour. L'EFFET DES RAYONS GAMMA SUR LES VIEUX GARCONS, adaptation de Michel Tremblay, les éditions Leméac. DOUBLE-JEU et MEDIUM SAIGNANT de Françoise Loranger, les éditions Leméac. LA NATIONALISME DE LIONEL GROULX, par Jean-Pierre Gaboury, les éditions de l'Université d'Ottawa.

Jean-Jules Richard, prix Jean Béraud

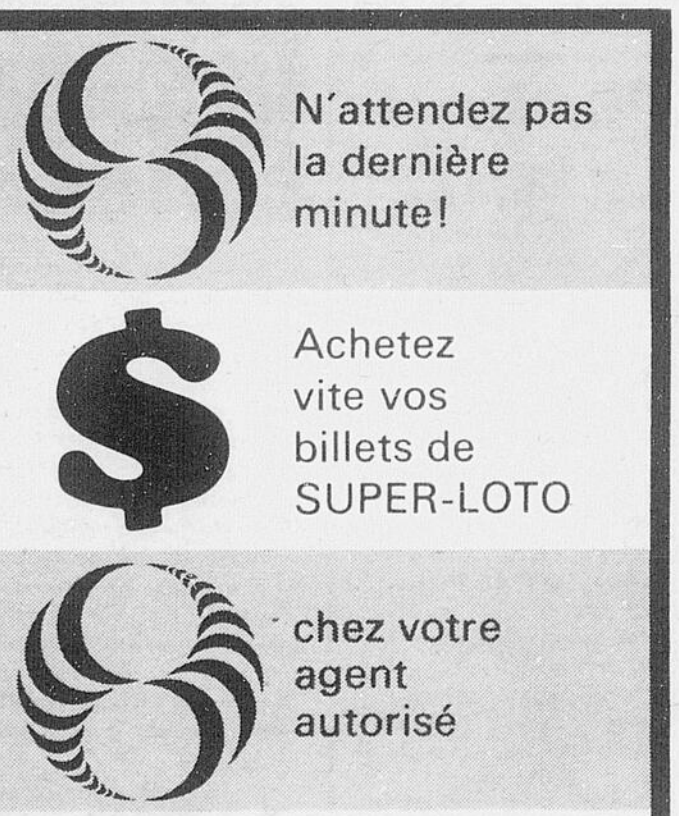
La vie secrète du port de Montréal

Même si le jury du prix du Cercle du livre de France n'a pas réussi à arrêter son choix sur une oeuvre, cette année, les juges du prix Jean Béraud qui ont étudié les mêmes romans ont décidé que "Faites-leur boire le fleuve", de Jean-Jules Richard, serait édité par le Cercle du livre de France et que le prix de $1,000, décerné par la Brasserie Molson, serait remis à l'auteur de cet ouvrage.

"**Faites-leur boire le fleuve**" est un témoignage de ce qui se passe dans le port. "**Je décris non seulement le travail et les activités marginales des débardeurs mais de tous ceux qui travaillent sur les quais.**" Comment l'auteur s'est-il sensibilisé à ce problème fort complexe? "**J'ai déjà travaillé dans le port. Je ne l'ai pas fait à titre d'expérience mais parce que j'avais besoin d'argent. Ca fait une vingtaine d'années; mais la situation a très peu changé depuis, sauf que les employés du port gagnent de meilleurs salaires. Ce roman aurait pu être écrit il y a vingt ans.**"

Alors que le juge Smith, l'an dernier, a fait enquête sur les activités marginales sur les quais de Montréal et a prononcé une sentence, Jean-Jules Richard se contente d'être le témoin d'une situation: "**J'ai constaté que si les changements sont lents à venir, c'est parce que les problèmes relèvent du gouvernement fédéral et comme tout ce qui dépend du gouvernement, ça prend des mois avant d'en arriver à une solution parce qu'il faut franchir tous les échelons les uns après les autres. Je crois que le port est encore un "panier de crabes" mais la situation tend à s'améliorer et les conditions de travail sont quand même meilleures qu'avant**".

Autodidacte, M. Richard s'est toujours préoccupé de questions d'ordre social. Il a déjà écrit "Neuf jours de haine", un roman de la deuxième guerre mondiale qui s'est classé onzième dans le genre, dans toutes les langues, dans tous les pays. Plus tard, Jean-Jules Richard signa "Le feu dans l'amiante" traitant de la grève d'Asbestos. Même s'il côtoie les ouvriers et constate les injustices sociales dont ils sont trop souvent victimes, M. Richard croit encore à la possibilité d'un meilleur sort.







Pierre Nadeau à CBC-TV

La chaîne anglaise voulait un point de vue qui ne soit pas celui de Westmount

par Micheline HANDFIELD

Pendant que le réseau français de Radio-Canada semble "bouder" Pierre Nadeau, peut-être parce qu'il a refusé d'animer cette année le bon vieux Téléjournal, la chaîne anglaise lui confie un triple poste: correspondant au Québec pour les émissions d'affaires publiques, coanimateur du magazine télévisé "Week-end" présenté au canal 6 à 10h le dimanche soir, et grand reporter, effectuant des reportages à l'étranger.

On se demande pourquoi le réseau anglais de Radio-Canada a retenu les services d'un annonceur-journaliste d'expression française. Prestige? **"On recherche bien sûr le "french flavor" comme ce fut le cas quand Laurier Lapierre coanimait le magazine "This hour has seven days". Mais moi, je ne fais pas que présenter les sujets, je fais aussi les reportages. A vrai dire, mon prédécesseur est plutôt René Lévesque qui, il y a près de trois ans, travaillait comme journaliste à l'émission "Public eye" tout en étant député. Depuis, il n'y a eu personne."**

- Mais alors pourquoi?

- La direction du magazine "Weed-end" nous a dit, au mois d'août: "On aimerait que se reflète sur la chaîne anglaise un point de vue autre que celui de Westmount". Or ce qui s'est produit, l'an dernier, c'est que Radio-Canada, n'ayant pas de correspondant au Québec, envoyait ici des journalistes qui ne parlaient pas un mot de français et qui, en arrivant, avaient besoin de se retrouver avec des Canadiens anglais, disons-le, d'un certain establishment. Résultat: les reportages étaient un peu biaisés et les Canadiens anglais étaient mal informés de ce qui se passe ici. Or la direction de l'émission veut que les reportages correspondent à un sentiment québécois.



Pierre Nadeau

LIBERTE D'EXPRESSIOM

- La liberté d'expression est-elle plus grande sur la chaîne anglaise?

- Oui, on ne peut le nier, et c'est parce que l'autocensure qui se pratique sur la chaîne française est le fruit d'un climat particulier: les pressions qui viennent des autorités gouvernementales les influencent ce climat. Sur le réseau anglais, c'est différent: on ne pourrait pas, par exemple, accuser le canal 6 de favoriser le séparatisme.

Avec l'aide du réalisateur québécois, Jean Lebel, Pierre Nadeau choisit les sujets qu'il traitera. Jusqu'où peut-il aller? **"Aucun sujet ne nous est imposé. D'ailleurs, ça doit étonner les Canadiens anglais de se faire dire certaines choses. Je reçois de nombreuses lettres m'accusant d'être pro-felquiste ou pro-péquiste. Par contre la direction est contente de voir qu'on exprime les opinions véritables des Québécois."**

Un exemple: **"Dans un genre d'éditorial, dimanche dernier, j'ai fait état de la réaction des Québécois face à l'absence des premiers ministres Trudeau et Bourassa aux funérailles du général de Gaulle".**

- Et vos opinions personnelles?

- J'ai le droit d'en avoir et j'en ai. La direction connaît mes opinions politiques et ça ne la gêne en rien. Mais je n'ai pas le droit de les faires passer à l'émission: je ne suis pas un éditorialiste. Et ce qui compte c'est de ne jamais faire d'erreurs de raisonnement en présentant les événements. Ce n'est pas une émission à thèse.

"JE N'AI AUCUNE AMERTUME"

Pourquoi la chaîne française a-t-elle laissé partir un animateur-reporter du calibre de Pierre Nadeau? Il n'en sait rien; néanmoins, M. Nadeau tient à préciser qu'il aurait préféré continuer de travailler au réseau français: **"Je ne veux accuser personne et je n'ai aucune amertume à l'égard de la chaîne française. Mais depuis la disparition du "Point" on ne m'a proposé qu'une seule chose: reprendre le Téléjournal en compagnie de Judith Jasmin. J'ai cru que c'était inutile de me lancer à nouveau dans une aventure comme celle du "Point" aussi longtemps que ce qui a fait capoter l'émission l'an dernier ne serait pas résolu. Je ne tiens pas à me casser la gueule encore une fois et à devenir le recordman des échecs."**

L'entente qui lie Pierre Nadeau à la chaîne anglaise de Radio-Canada se terminera dans moins d'un an: **"Après je reviendrai; je ne veux pas demeurer en exil jusqu'à la fin de mes jours."**

- Toronto, est-ce vraiment l'exil?

- Il y a des moments où je me sens des ressorts dans les jambes!

SCRIBEC

45 est, Jarry

387-2486

Photocopie XEROX

instantanée

Chaque copie	du même original
8¢	5 à 9 copies
7¢	10 à 15 copies
6¢	16 à 25 copies
5¢	26 à 40 copies
4¢	41 à 80 copies
3½¢	81 à 199 copies
3¢	200 et plus

8 ½ x 14 et couleur: 10% suppl.

Dactylographie, polycopie, adressage, traduction, rédaction, secrétariat

À la course aux cotes d'écoute

Les nouveautés du 10 sont en tête; celles du 2 traînent la patte

par Micheline HANDFIELD

En dépit des circonstances difficiles, provoquées par la grève des postes au début de l'automne, et par les événements tragiques du mois d'octobre, l'agence Neilsen a quand même effectué des sondages de télévision. Si on compte le nombre de télespectateurs à l'écoute, "Symphorien" vient en tête; c'est quand même assez étonnant puisque ce télé-roman qui remplace "Cré Basile" au canal 10 en est à sa première saison.

En seconde place, on retrouve "Moi et l'autre"; notons toutefois que les relevés ont été effectués au début de l'automne alors que Gilles Richer signait encore les textes. Depuis, la série semble avoir perdu la recette de l'humour. Vient ensuite "Rue des pignons", suivi de "Quelle famille" qui a pourtant terminé la saison dernière en tête; la baisse de "Quelle famille" s'explique en partie par le fait qu'on a présenté au cours de l'été des réprises, ce qui n'est jamais très bon dans le cas d'un télé-roman. "Les Berger", autre nouveau télé-roman du canal 10, décroche la cinquième place. Remarquons ici que les 5 émissions les plus populaires sont des télé-romans et que deux d'entre elles en sont à leur première saison. Plus d'un million de télespectateurs regardent ces séries chaque semaine.

Il ressort aussi de ce sondage que l'émission "Jeunesse" animée par Pierre Lalonde demeure le variété le plus populaire et ce, pour la cinquième année consécutive. "Zoom" qui fête le retour de Jacques Boulanger a quand même remonté la côte à pas de géant, puisque l'émission se retrouve en 9ième place alors qu'en fin de saison, elle était à peine dans la course.

Les longs métrages de Télé-Métropole plaisent plus que ceux de Radio-Canada. Cela est évident puisque "Les grandes productions", "Le cinéma Kraft", "En première" et "Les grands spectacles" se classent entre le 13ième et le 20ième rang alors que les films du canal 2 n'ont droit à aucune mention.

Trois autres nouvelles émissions de Télé-Métropole se classent honorablement tandis qu'aucune réalisée par Radio-Canada n'apparaît sur la liste. Il s'agit du "Ranch à Willie" qui décroche le 15ième rang, preuve que le style western a encore des adeptes, "Coeur atout" ou le courrier du coeur, d'Huguette Proulx, en 16ième, et "Bonne soirée" animée par Réal Giguère qui est toujours "parfâ", en 21ième place.

Sur le plan de l'information, les télespectateurs optent une fois de plus pour le canal 10 grâce à l'émission "Le 10 vous informe". 595 mille personnes regardent quotidiennement les nouvelles du 10 tandis que le téléjournal de Radio-Canada n'apparaît même pas dans la course.

En somme, on peut dire que le canal 10 a misé juste dans le choix de ces nouvelles émissions puisque 5 d'entre elles sont en vedette. Par contre, on ne se surprend absolument pas de constater que ni "A la branche d'Olivier", ni "Pierre, Jean, Jacques" ne figurent pas sur la liste des émissions les plus populaires.

PRIX DE POÉSIE DU QUÉBEC 1970

POÉSIE I

DE GUY GERVAIS

AUX ÉDITIONS PARTI PRIS

En vente partout

$2.50

"Fortune and Men's Eyes"

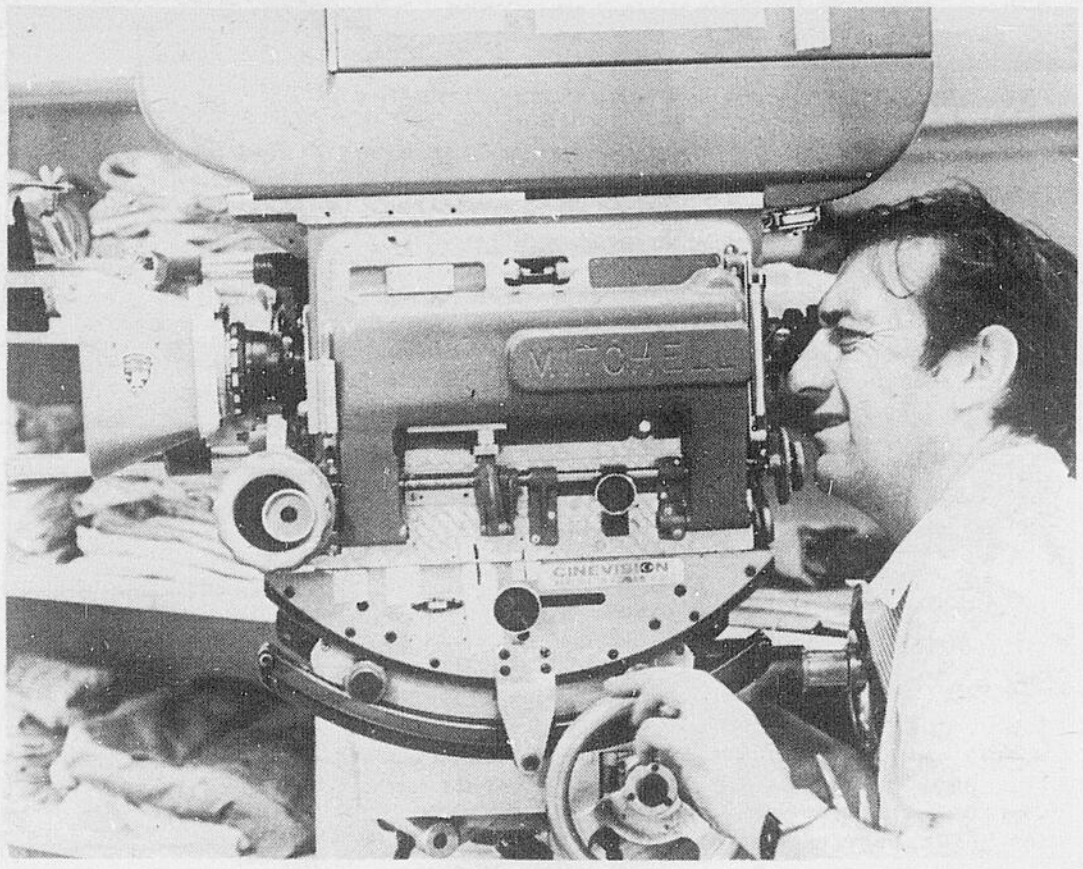
Hollywood tourne un long métrage dans l'ancienne prison de Québec

par Carol Faucher

En entrant à l'ancienne prison de Québec, qui domine les plaines d'Abraham, où l'on tourne actuellement **FORTUNE AND MEN'S EYES**, on sent tout de suite une équipe bien organisée, assez imposante et même assez lourde. Le tournage de ce film a commencé il y a environ un mois sous la direction du réalisateur new-yorkais **JULES SCHWERIN**, d'après la pièce du même nom du dramaturge canadien John Herbert. Produit par Cinemax International (Canada) Ltd. avec la collaboration financière de Métro-Goldwyn-Mayer de Hollywood et de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC), le film coûtera $800,000. Lewis Allen (Farenheit 451, Lord of the Flies) et Lester Perksy (Boom) sont les producteurs délégués de la MGM et Donald Ginsberg en est le coproducteur canadien.

FORTUNE AND MEN'S EYES sera centré sur la vie de prison et plus exactement sur le problème de l'homosexualité, ainsi que sur les conditions de détention et leurs effets sur la difficile réhabilitation des détenus. John Herbert, dramaturge et scénariste, s'est inspiré d'une expérience qu'il a vécue il y a 20 ans pour écrire cette pièce dont le succès fut énorme à travers le monde, surtout aux USA où, à la suite de la création de la pièce, il y a trois ans, fut fondé la Fortune Society qui travaille depuis à la réhabilitation des prisonniers.

Les interprètes principaux sont américains, un seul est canadien, Danny Friedman. Les figurants sont tous canadiens, ainsi que les membres de l'équipe technique. Le réalisateur **JULES SCHWERIN** approche la cinquantaine; il en est cependant à son premier film de long métrage. Depuis environ 25 ans, il a surtout réalisé des documentaires (expérience qu'il a acquise sous Robert Flaherty et John Grierson) et environ 500 commerciaux pour la télévision. Un documentaire sur le procès de Nuremberg, **THE OTHER WALL**, lui a mérité un prix au festival des films pour la télévision, à Venise, vers les années 50. Il a également été l'assistant de Herbert Biberman pour **SALT OF THE EARTH** qui porte sur les conditions des travailleurs des mines d'argent au Nouveau-Mexique.



GEORGE DUFAUX de l'ONF est directeur de photographie pour FORTUNE AND MEN'S EYES. "Les conditions de tournage ont beaucoup évolué au cours de ces dernières dix années. Ici on était pas mal en avant".

L'équipe technique est composée en majorité de Canadiens-français recrutés, comme le disent les gens de la MGM, **"dans la jeune mais florissante industrie cinématographique montréalaise." "Nous avons ici une coopération que nous aimerions bien avoir à Hollywood**, déclarait Maurice Vaccarino, producteur délégué au tournage de la MGM. **Nous ne retrouvons pas à Hollywood l'enthousiasme de cette jeune équipe. Nous sommes très heureux de nous retrouver ici au moment où le cinéma est en train de changer et au moment où les producteurs sortent des grands studios".**

George Dufaux, de l'ONF, qui est directeur de la photographie du film, précisait ces propos au cours d'une entrevue qu'il nous accordait. **"Je pense que les conditions de tournage ont beaucoup évolué depuis ces dernières dix années. Dans ce sens-là, je pense qu'ici on était pas mal en avant. On peut prendre un exemple au point de vue des opérateurs qui ont appris à travailler en studio pour les séries de télévision, dans les cadres de reportages et de documentaires et de courts métrages, dans la rue, caméra à la main, etc. Ca, c'était une espèce de métier général qui ne s'apprenait pas ailleurs.**

- C'est pour cela que le délégué de la MGM se disait étonné?

- Oui. Parce qu'au fond l'équipe travaille ici beaucoup plus en collaboration. Il y a moins de séparation que dans les équipes américaines.

- Y a-t-il eu des problèmes avec les syndicats pour la coproduction du film?

- Oui. Aux USA, il y a IATSE (International Alliance of Technicians and Screen Employees) à laquelle sont affiliées plusieurs associations canadiennes. Nous, au Québec surtout, on a le SGCT (Syndicat général du cinéma et de la télévision) affilié, lui, à la CSN. IATSE voulait imposer ses normes, mais finalement les contrats ont dû être négociés avec SGCT. Ce fut la même bataille lorsqu'on a fait ISABEL avec Paul Almond pour Paramount. C'est finalement le SGCT qui a négocié. Ils ont essayé jusqu'au bout de s'opposer à ce que ça se fasse. Une des grandes raisons pour lesquelles on est contre IATSE, c'est la trop grande spécialisation des métiers; chacun a une spécialité à laquelle il ne doit absolument pas déroger: l'éclairagiste ne fait que l'éclairage, le maquilleur que le maquillage. Un autre ne fait que les cadrages, et ainsi de suite. Leurs conditions de tournage sont également absolument incompatibles avec la possibilité d'une industrie cinématographique canadienne. C'est à cause de cela que nous avons imposé nos propres conditions.

- Peut-on considérer l'équipe de FORTUNE AND MEN'S EYES comme une petite équipe? Ou encore le film comme un produit à budget moyen?

- Non, selon les standards de production canadiens. Ca demeure une équipe assez traditionnelle. Pour les Américains c'est évidemment beaucoup moins cher et beaucoup plus souple comme équipe que ce à quoi ils sont habitués. Pour nous, ça demeure un film à budget assez élevé.

Le tournage du film se poursuivra à Montréal aux studios de Cinévision. La sortie du film est prévue pour le printemps. La Société de développement de l'industrie cinématographique participe à cette coproduction dans une proportion de 40 à 50%.



MICHAEL GREER, à droite, et VANCE DAVIS, dans une scène de FORTUNE AND MEN'S EYES, actellement en tournage à l'ancienne prison de Québec. Ce film est une co-production avec les USA.



REMBOURRAGE QUI PLAIT A L'OEIL ET AU BUDGET



SERVICE de livraison et estimation gratuite

MAIN D'OEUVRE D'EXPERT

Sofa, Divan-lit avec matelas, chaises de cuisine, divan-lit.

Le tout refait dans un style de votre choix.

Nos 28 ans d'expérience sont la garantie de votre satisfaction. Appelez dès lundi pour une estimation gratuite.

REPOLISSAGE ET FINISSION DE MEUBLES ANTIQUES

Chantal Chesterfield Enrg.

3564 JARRY EST, MONTREAL 725-4333

SERVICE TELEPHONIQUE DE 24 HEURES

CINÉMA

Nier Quiet Days in Clichy, c'est nier la réalité

La semaine dernière, un groupe de cinéastes, critiques et professionnels du cinéma signait une pétition dans laquelle ils demandaient au président du Bureau de surveillance du cinéma de faire preuve de l'autonomie que lui reconnaissent ses statuts en rappelant sans délai la mesure d'interdiction injustifiable sur le film QUIET DAYS IN CLICHY. Le film fut retiré de l'affiche sous les pressions de l'autorité municipale de Montréal (et l'autorité municipale on sait bien qui c'est) auprès du premier ministre Bourassa qui suggéra au Bureau de retirer le film. Ce qui fut fait. La direction du Bureau avait peu le choix : retirer le film ou se retrouver en prison sous une accusation qui relève du code criminel. C'est l'histoire de I A WOMAN qui se répète. Signalons que ce procès, après trois ans, n'est pas encore terminé.

QUIET DAYS IN CLICHY est-il une oeuvre pornographique? Non, car la pornographie est pernicieuse et "Quiet Days. . ." n'est pas pernicieux, ne cherche pas à dénoncer quoi que ce soit. Le film n'est pas subversif moralement, car il ne propose aucun renversement de valeur et ne cherche pas à détruire. Il s'agit simplement de la description d'une réalité qui s'impose par elle-même et qui ne renvoie à rien en dehors d'elle. Le film s'impose crûment, certes, mais franchement et directement.

Cette vie de bohème, cette vie de libertin telle que l'a vécue Miller n'est pas uniquement le produit de l'imagination. C'est une réalité qui existe. Ce n'est pas parce qu'elle nous est présentée sur film qu'elle n'est pas vraie. Au niveau cinématographique, le film évite toute recherche esthétisante et se rapproche davantage du cinéma direct et du documentaire par sa facture. Les interprètes n'ont rien des stars de cinéma et sont loin d'être des symboles, sexuels ou autres. En optant pour le noir et blanc et un style de caméra qui se rapproche du "Candid Eye", l'auteur a voulu éviter toute sublimation de la réalité qu'il décrit afin de rendre le caractère réaliste de l'oeuvre de Miller. On peut refuser ou accepter cette réalité, mais on ne peut nier son existence.

QUIET DAYS IN CLICHY n'est pas pornographique. C'est une oeuvre naturaliste qui proscrit toute idéalisation du réel en s'attachant à observer ce qui dans l'homme relève de la nature et de ses lois. En ce sens on ne peut nier sa valeur. Juger ce film obscène révèle surtout un manque de "culture" et une incapacité de juger un film comme un film. Le Bureau de surveillance du cinéma, en accordant un visa d'exploitation au film a fait preuve de compétence. Pourquoi ceux qui ont fait les pressions ont-ils refusé de le faire ouvertement? On est en droit de demander que leurs noms soient révélés publiquement.

C.F.

Le guide du spectateur

	CHRISTIANE BERTHIAUME DIMANCHE-MATIN	CAROL FAUCHER QUEBEC-PRESSE	GINETTE CHAREST TV-HEBDO et POINT DE MIRE	DENIS TREMBLAY MONTREAL-MATIN	JEAN-PIERRE TADROS LE DEVOIR
Dans les cinémas					
ACTE DU COEUR Dauphin	★★★	★★	★★	★	★★
COTTON COMES TO HARLEM Côte-des-Neiges		★★	•		
WOODSTOCK Côte-des-Neiges	★★★	★★★	★★★		★★★
LES CHOSES DE LA VIE Elysée	★★	★★	★★		★★
THEY SHOOT HORSES DON'T THEY Lucerne - Savoy		★★★	★★★		★★
VIENS MON AMOUR Monkland - Versailles	•	•	•		•
L'AMOUR HUMAIN Parisien	•	•			•
JOE Place Ville-Marie	•	★	★		★
QUE LA BETE MEURE Vendôme	★★★	★	★★★	★★	★★
MIDNIGHT COWBOY Verdi	★★★	★★	★★★		★★
QUIET DAYS IN CLICHY	CENSURÉ				
À la télévision					
PITIE POUR DEUX (Los Olvidados) Canal 2, le 22 nov., à 23h.30		★★	★★		★★
TERRE EN TRANSE Canal 2, le 24 nov., à 23h.30		★★★	★★★		

Vos chroniqueurs de cinéma ont aimé
★★★ passionnément ★★ beaucoup
★ un peu • pas du tout

MINI-NOUVELLES

L'Office national du film a acheté les droits d'adaptation au cinéma de **LA GUERRE, YES SIR** de Roch Carrier. C'est **Jean Baudin** qui réaliserait ce film, dans un avenir qui n'est pas encore déterminé. "La guerre, yes sir" se joue actuellement sur la scène du TNM, d'après une adaptation de Carrier lui-même.

Le Canada participe actuellement aux deux symposiums de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones qui se tiennent actuellement à Dakar, au Sénégal. Ces symposiums portent sur la promotion et la distribution du film et du livre français. Robert Daudelin **du Conseil québécois pour la diffusion du cinéma et** Jean-Jacques Chagnon, **de l'ONF, participent à la table ronde sur le cinéma.**

ERIC TILL, le réalisateur de **A GREAT BIG THING,** tourné à Montréal il y a quelques années avec **Louise Latraverse** et **Jean-Claude Labrecque,** comme directeur de photographie, vient d'entreprendre un autre long métrage à Toronto, avec **Patricia Collins, Douglas** et **Burgess Meredith.** $600,000 lui ont été versés par Warner Brothers (Hollywood) et $300,000, par la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne.

GENEVIEVE DELOIR (Red) qui vient de terminer THE CROWD INSIDE **à Toronto, sous la direction de** Al Waxman, **va entreprendre un nouveau film intitulé** THE BABY SITTER, **également à Toronto, sous la direction de** TIM BOND.

À l'émission **Femme d'aujourd'hui** que présente quotidiennement Radio-Canada, on a préparé une série de reportages sur l'éducation permanente, effectués dans les régions de Charlevoix, de la Mauricie, des Cantons de l'Est et du Témiscamingue. Les téléspectateurs entendront les témoignages de plusieurs femmes qui sont retournées à l'école après de nombreuses années. Cette série de reportages sera présentée les 23, 24, 25 et 26 novembre.

La direction de CJMS invite toutes les chorales du Québec à participer à une émission spéciale de Noël, jeudi le 24 décembre prochain de 10h. p.m. à minuit. Une équipe technique de CJMS se rendra au local de répétitions des chorales et enregistrera trois ou quatre chansons de leur répertoire.



Egalement aux 8 cinémas suivants:

3e TRACY · 3e CARTIER HULL · 2e VENUS JOLIETTE · 2e DU NORD St-JEROME
3e PALACE GRANBY · 3e CAPITOL BEAUHARNOIS · 2e CINEMA LACHUTE · AIJJ ROYAL DRUMMONDVILLE



7e sem. PARC VERDUN
4e sem. IMPERIAL St-JEAN

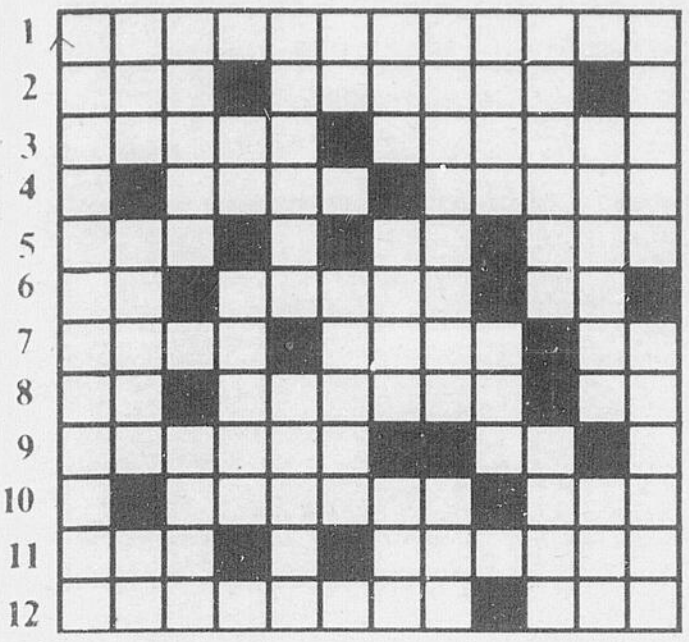


TOUS LES SOIRS À 7h.45
EXCEPTÉ LE JEUDI
LE DIMANCHE À 2h.00
Blue Bonnets



GILLES VIGNEAULT dans une scène de ACTE DU COEUR de Paul ALMOND. Ce film qui met en vedette Geneviève Bujold, Don Sutherland et Monique Leyrac est actuellement à l'affiche du cinéma DAUPHIN.

LES MOTS CROISES





HORIZONTALEMENT

1- Action de renforcer.
2- En latin, premier mot de la Salutation Angélique - Ni ecclésiastique ni religieux.
3- Classe qui prépare à l'Ecole normale - Appendice charnu à l'entrée du gosier.
4- Titre décerné à certains officiers de l'anc. empire turc - Génie aérien, personnage de "La Tempête" de Shakespeare.
5- Petit poème - Note - Troupe armée.
6- Note - Infection chronique de la peau - Notre-Seigneur.
7- Epoux - Isolé - Pron. anglais.
8- Pron. indéfini - Homme d'Etat français né à Marseille - Note de la Rédaction.
9- Décision écrite d'une autorité souveraine - Protège le doigt de la couturière.
10- Relatif au rectum - Appel au secours.
11- Canton suisse - Contraction de la bouche.
12- Charge de recteur - Dans la rose des vents.

VERTICALEMENT

1- Qui raccommode.
2- Prénom féminin - Fille de Jupiter - Ile de l'océan Atlantique.
3- De race noire - Machine pour soulever les fardeaux.
4- Négation - Unité de mesure, de volume pour les liquides.
5- Un des principes liquides des huiles, des graisses - Préfixe qui multiplie par cent.
6- Coups de baguettes - Interjection servant à appeler.
7- Qui garnit les paupières - Déchet des matières azotées de l'organisme - Gros perroquet.
8- Cercle imaginaire autour du globe - On s'y repose.
9- Perdre son poil, en parlant de certains animaux - Drogue très discutée.
10- Père d'Andromaque - Estonien.
11- Riv. de Suisse et d'Italie - Se suivent dans sous.
12- Ville de Belgique - Natte.

MOTS ENTRE-CROISES

Contrairement aux mots croisés, nous vous donnons les mots. Vous n'avez pas à les chercher. Tous les mots nécessaires pour la reconstitution du problème sont classés au bas de la grille selon leur nombre de lettres, par ordre alphabétique.

Commencez le jeu en plaçant les mots avec le plus grand nombre de lettres, et ainsi de suite jusqu'à épuisement de la liste.

Chaque mot à sa place propre dans la grille, et elle est unique.

MOTS DE 2 LETTRES
Al
De
El
Es
Et
Eu
Il
Na
On
Oc
Ru
Ta
Tc
Tr
Tu

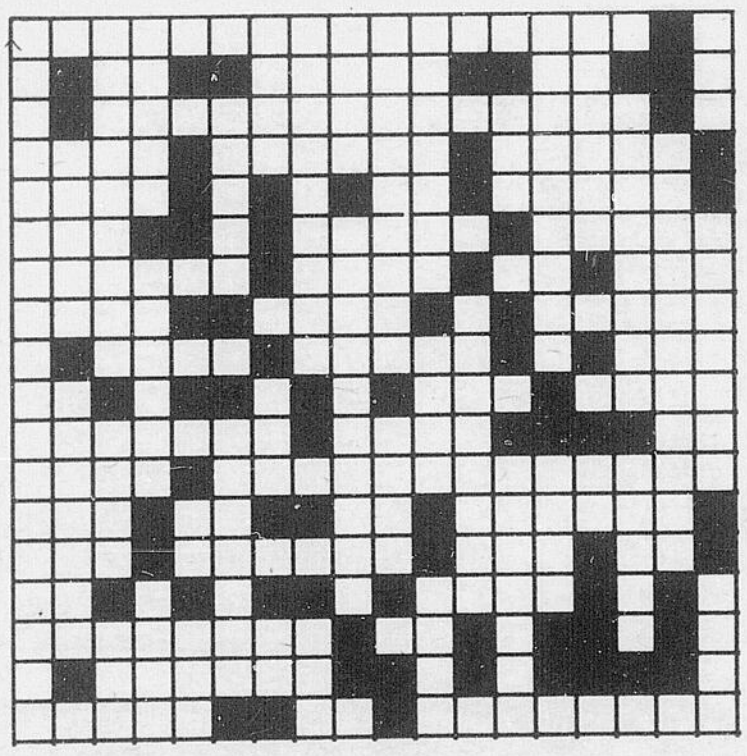
MOTS DE 3 LETTRES
Arc
Euh
Ino
Ire
Lie
Net
Obi
Psi
Sel
Set
Soi
Tir
Toi

MOTS DE 4 LETTRES
Acte
Amis
Aveu
Cain
Emir
Este
Etre
Etui
Iman
Lait
Mule
Orme
Paté
Père
Pite
Rait
Relu
Rire
Unie

MOTS DE 5 LETTRES
Arien
Arvor
Couve
Eider
Ihara
Isère
Meute
Miser
Osier
Puise
Tolée
Tosca

MOTS DE 6 LETTRES
Eétion
Eloier
Etréci
Hélène
Ouvrir
Reseda
Sabine

MOTS DE 7 LETTRES
Insecte
Lambeau
Octante
Rhéteur
Salomon



MOTS DE 8 LETTRES
Aussitôt
Carriole
Cueiller
Nerveuse
Terrible

MOTS DE 9 LETTRES
Naissance
Oraiement
Sémitisme
Teintures

MOT DE 10 LETTRES
Etiolement

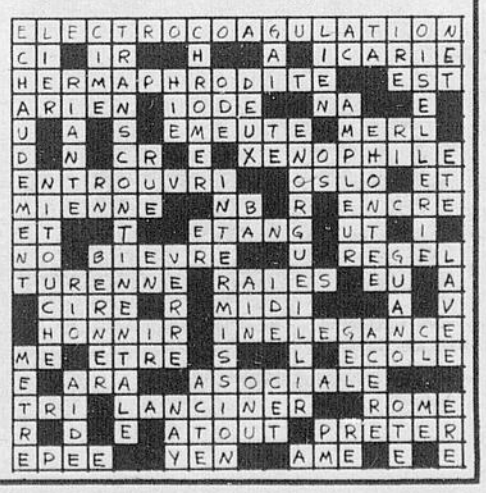
MOT DE 11 LETTRES
Réouverture

MOT DE 13 LETTRES
Communicateur

MOT DE 14 LETTRES
Militarisation

MOT DE 16 LETTRES
Disproportionnée

MOT DE 18 LETTRES
Désapprovisionnant



LES FILMS

ALOUETTE: 318 O. Ste-Catherine, 861-2807. "**The heart farm**": 1.30, 3.25, 5.25, 7.20, 9.00.

ANJOU: Galeries d'Anjou, 353-5960. "**Amour à cheval**": sam. dim. 2.45, 6.05, 9.30, 1.10, 4.30, 7.50; sem. 6.05.

ARLEQUIN: 1004 E. Ste-Catherine, 288-2943. "**L'Amour à cheval**": 2.40, 6.00, 9.25. "**Kiss**": 1.05, 4.25, 7.40.

ATWATER: angle Atwater-Ste-Catherine, Plaza Alexis-Nihon, 935-4246. Atwater I: "**Mad, Mad, Mad World**": sem. 12.45, 3.30, 6.15, 9.05. Atwater II: "**Diary of a mad housewife**": sam. dim. 1.10, 3.20, 5.20, 7.20; lundi ven. 5.20, 7.20, 9.20.

AVENUE: 1224 Greene, 937-2747. "**Little fauss and big Halsy**": 1.15, 3.15, 5.15, 7.20, 9.15.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "**Un amour de Coccinelle**": 1.00, 4.30, 8.10. "**Le cheval aux sabots d'or**": 2.40, 6.15, 9.50.

BIJOU: 5030 Papineau, 527-9131. "**Les heures nues**": 12.40, 3.47, 6.34, 9.41. "**Les Libertines**": 2.04, 5.11, 8.18.

BONAVENTURE: Place Bonaventure, 861-2725. "**Andréa**": 1.45, 3.45, 5.45, 7.45, 9.00.

CAMEO: 1371 E. Ontario, 521-7885. "**Le défi de Tarzan**", "**Terreur au kilomètre**": 1.00, 7.45.

CANADIEN: 1204 E. Ste-Catherine, 523-5180. "**Par exemple: Adultère**": 12.00, 3.20, 6.35, 10.10. "**Adolphe**": 1.30, 4.55, 8.20.

CAPITOL: 890 O. Ste-Catherine, 866-6828. "**Passager de la pluie**": 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15.

CHAMPLAIN: 1815 E. Ste-Catherine, 526-1685. "**Au Service secret de sa Majesté**": sem. 1.45, 5.40, 9.40. "**Ne tirez pas sur le Shérif**": sem. 12.00, 4.00, 7.55.

CHATEAU: 6956 St-Denis, 271-4400. "**Boule de feu**": 2.50, 6.10, 9.35. "**Les jeunes tigres**": 1.00, 4.20, 7.50.

CHRYSTAL: 1223 St-Laurent, 861-2249. "**Undefeated night of the living death**", "**The second best secret Agent in the old wide world**".

CINEMA DE MONTREAL: 1584 E. Mont-Royal, 521-7870. "**Commando suicide**": 1.05, o6.18. "**Chaud les millions**": 2.57, 8.10. "**A plein tubes**": 12.10, 4.44, 9.57.

CINEMA DE PARIS: 896 O. Ste-Catherine, 861-2996. "**Du soleil plein les yeux**": 12.00, 4.00.

CINEMA V: 5550 O. Sherbrooke, 489-5559. "**La maison**": sem. .30, 9.30; sam. dim. 1.30, 3.30, 5.30, 8.30.

CINE-PARC CHATEAUGUAY: Route 3-4 Châteauguay, 691-1310. "**Monsieur X**": 7.00, 11.00. "**Défi des Géants**": 9.00.

CINERAMA THEATRE IMPERIAL: 1430 Bleury, 288-7102. "**Hello Dolly**": mer. sam. dim. 2.00; lun. à sam. 8.30; dim. soir 7.30.

COMEDIE-CANADIENNE: 84 O. Ste-Catherine, 861-3338. "**Hair**".

COTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges, 735-5527. Salle I: "**Woodstock Festival**": 1.45, 5.15, 8.30. Salle II: "**Cotton come to Harlem**": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.15.

CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "**Airport**": sam. dim. 1.45, 5.36, 9.30; sem. 6.00, 9.50. "**La mariée a du chien**": sam. dim. 12.15, 4.06, 8.00; sem. 8.21

DAUPHIN: 2396 E. Beaubien, 721-6060. Salle Renoir: "**Acte du coeur**": sam. dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30; sem. 7.30, 9.30.

ELECTRA: 1114 E. Ste-Catherine, 522-9177. "**Deux femmes en Or**": sem. 12.00, 3.15, 6.30, 9.55. "**L'Etrangère**": sem. 1.45, 5.05, 8.25.

ELYSEE: 35 O. Milton, 842-6053. Salle Resnais: "**Les choses de la vie**": sem. 7.30, 9.45; sam. dim. 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.45. Salle Eiseintein: "**Z**": de Costa-Gravas; lun. ven. 7.30, 9.45; sam. dim. 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.45.

FESTIVAL: 1206 E. Ste-Catherine, 525-8600. "**La maison**": sem. 7.30, 9.30; sam. dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FLEUR DE LYS: 858 E. Ste-Catherine, 288-3303. "**Du Soleil plein les yeux**": 12.00, 4.00.

FRANCAIS: 59 E. Ste-Catherine, 288-5518. "**Let it Be**": 4.05, 10.00. "**Help**": 2.25, 8.25. "**Yellow Submarine**": 1.00, 6.55. "**Hard days Night**": 5.30.

GRANADA: 4355 E. Ste-Catherine, 255-2428. "**Boule de feu**": sam. dim. 2.35, 6.05, 9.35. "**Les jeunes tigres**": 12.50, 4.15, 7.45; sem. 6.00.

GREENFIELD: 549 Taschereau, 671-6129. Cinéma I: "**Monique**": 6.45, 9.50. "**Inga**": 8.15, 12.45. Cinéma II: "**Conte Porno**": 6.30, 9.50. "**Souffle de tendresse**": 8.05; dim. 1.30.

JEAN-TALON: 4255 E. Jean-Talon, 725-7000. "**La Piscine**": 1.30, 4.50, 8.25. "**Deux jumelles un amour**": 3.40, 7.00, 10.35; sem. 7.00, 10.35.

KENT: 6100 O. Sherbrooke, 489-9707. "**Secret life of Walter Mitty**": 1.05, 3.20, 5.25, 7.20, 9.10.

LAVAL: Centre d'achats Laval, 688-8200. Cinéma I: "**Monique**": 12.50, 3.50, 6.50, 9.50. "**Inga**": 2.25, 5.25, 8.25; sem. 6.50. Cinéma II: "**Le droit de naître**": sam. dim. 2.50, 6.15, 9.45. "**Erotissimo**": 1.25, 4.45, 8.05.

LIDO: 360 Labelle, 681-1888. "**Un million d'années avant J.-C.**", "**Le rayon infernal**", "**Superman contre les Martiens**": dès 6.30; dim. 1.00.

LOEW'S: 954 O. Ste-Catherine, 866-5651. "**Out of Towners**": 10.35, 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.05.

LONGUEUIL: Place Longueuil, 679-2610. "**Hôtel de St-Grégory**": sem. 7.30. "**Détective privé**": dim. 1.00.

LUCERNE: 855 Décarie, 744-2734. "**Funny girl**": dim. 1.00, 3.30, 6.00, 8.30; sem. 6.00, 8.30.

MAISONNEUVE: 3001 E. Sherbrooke, 525-2174. "**La Piscine**": 1.30, 4.50, 8.25. "**Deux jumelles un Amour**": 3.40, 7.00, 10.35; sem. 7.00, 10.35.

MERCIER: 4260 E. Ste-Catherine, 255-6224. "**Airport**": sam. dim. 1.40, 5.40, 9.40; lun. ven. 6.00, 9.40. "**Vallée du Mystère**": sam. dim. 12.00, 3.50, 8.00; lun. ven. 8.00.

MIDI-MINUIT: "**Nue comme un ver**": sem. 12.00, 3.10, 6.20, 9.30. "**Le maquereau**": 1.40, 4.50, 8.00; sam. 1.30, 4.40, 7.50, 10.55, 12.00, 3.10, 6.20, 9.30.

MONKLAND: 5594 Monkland, 484-3579. "**They call me Mister Tibbs**": 1.15, 5.30, 9.50. "**Secret of santa Vittoria**": 3.05, 7.25; sam. 7.20.

OUTREMONT: 1248 O. Bernard, 277-3233. "**They shoot horses don't they**": dim. 2.35, 6.00, 9.30. "**Take the money and run**": 1.00, 4.25, 7.50; sem. 6.00; sam. 4.25.

PALACE: 698 O. Ste-Catherine, 866-6991. "**Nana**": 12.35, 3.00, 5.10, 7.20, 9.00.

PAPINEAU: 4519 Papineau, 521-6853. "**L'amour à cheval**": sam. dim. 2.35, 6.00, 9.25. "**Kiss**": 12.55, 4.20, 7.45; sem. 7.45.

PARISIEN: 480 O. Ste-Catherine, 861-2697. "**L'Amour Humain**": 10.00, 11.30, 1.30, 3.30, 5.30, 7.40, 9.50; dim. 11.30.

PIGALLE: 912 O. Ste-Catherine, 866-2774. "**Nue comme un ver**": 12.00, 3.10, 6.20, 9.40. "**Le Maquereau**": 10.35, 1.45, 4.55, 8.10; sam. 11.15; dim. 12.00.

PLACE DU CANADA: Galerie des Boutiques, Hôtel Château Champlain, 861-4595. "**Carry on Camping**": sam. dim. 1.40, 3.40, 5.40, 7.30, 9.30; lun. à ven. 7.30, 9.30.

PLACE VILLE-MARIE: 1 Place Ville-Marie, 866-2644. Grande salle: "**Joe**": 12.15, 2.05, 3.50, 5.40, 7.35, 9.25. Petite salle: "**Doctor Zhivago**": 12.15, 3.40, 7.10; sam. 10.45.

PUSSY CAT: 4015 St-Laurent, 849-9469. "**Techniques of physical love**": 12.20, 3.30, 6.45, 10.00. "**Perfection of love**": 1.50, 5.00, 8.15.

RITZ: 1313 Bélanger, 272-5290. "**Les cousines**", "**Pervertissima**": sam. dim. 1.00; lun. à ven. 6.00.

RIVOLI: 6906 St-Denis, 842-2361. "**Doctor Jivago**": sam. dim. 1.15, 4.25, 8.00; sem. 8.00.

SAINT-DENIS: 6906 St-Denis, 849-4211. "**Les Libertines**": 12.40, 3.47, 6.34, 9.41. "**Les heures nues**": 2.03, 5.10, 8.17.

SALLE HERMES: 550 O. Sherbrooke, 489-5559. "**Sweden Love Story**": sem. 8.10; dim. 2.00, 4.00, 8.00, 10.00.

SAVOY: 4470 Wellington, 769-7372. "**Funny girl**": dim. 2.05, 5.15, 8.25; sam. 4.45; sem. 7.55.

SEVILLE: 2155 O. Ste-Catherine, 932-1139. "**Scrooge**": 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.25; sam. 11.00.

SNOWDON: 5255 Décarie, 482-1322. "**Two roses for a gol-**482-1322. "**Two roses for a golden rod**": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.00.

THE CINEMA: 1 Westmount oSquare, 931-2477. "**Mash**": 12.30, 2.25, 4.40, 7.00, 9.00.

VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges, 737-5811. "**Tell me that you love me Julie**": 1.00, 3.05, 5.10. "**Moon**": 7.15, 9.10.

VENDOME: Place Victoria, 878-1451. "**Que la bête meure**": 1.10, 3.15, 5.15, 7.20, 9.30.

VERDI: 5380 St-Laurent, 277-4145. "**Midnight Cowboy**": 7.30, 9.30; sam. dim. 5.30, 7.30, 9.30.

VERDUN: 3843 Wellington, Verdun, 768-2092. "**Deux femmes en or**": sam. dim. 2.40, 6.15, 9.55; lun. à ven. 6.20, 9.55. "**L'Ange Noir du Mississipi**": sam. dim. 1.00, 4.35, 8.10; lun. ven. 8.10.

VERSAILLES: 7265 E. Sherbrooke, Centre d'achats Versailles, 352-4020. Salle Rouge: "**Boule de feu**": sam. dim. 12.50, 4.15, 7.45. "**Les jeunes tigres**": 2.30, 6.00, 9.25; sem. 7.45. Salle Bleue: "**Doctor Jivago**": dim. 1.00, 4.20, 7.40; sam. 4.20; sem. 7.40.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 888-5577. "**Un amour de Coccinelle**": sem. 1.00, 4.36, 8.12. "**Le cheval aux sabots d'or**": 2.57, 6.53, 10.09.

WESTMOUNT: 5038 O. Sherbrooke, 486-7385. "**Sun Flower**": 1.00, 2.55, 4.55, 7.00, 8.50; sam. 11.00.

YORK: 1487 O. Ste-Catherine, 937-8978. "**On a clear Day**": 1.30, 4.00, 6.30, 8.40.

LA CATASTROPHE

DANGER IMMÉDIAT. 2

BANG BANG BANG

BOUM

Il y a deux semaines, je vous ai montré comment la présence de l'armée fédérale menace la sécurité des montréalais... Vous n'avez encore rien vu... la catastrophe finale ne tient qu'à un cheveu... voici la suite.



revenons à notre pauvre troupier...



Solitaire sous la pluie... miné par l'ennui, il cherche ses cigarettes.



malencontreusement en sortant ses cigarettes, il décroche une grenade...



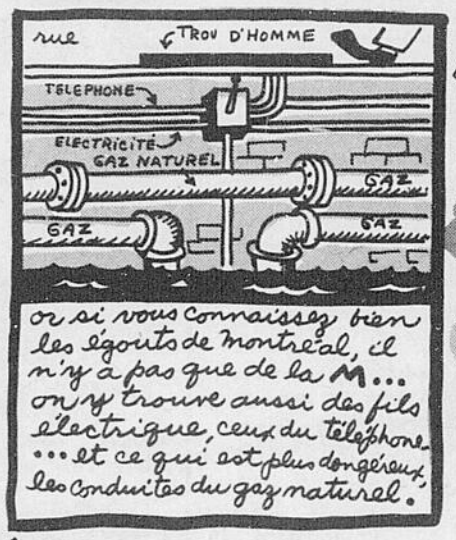
... Elle tombe par terre, le dispositif de mise à feu se brise... elle s'amorce, elle roule...



... elle roule jusqu'à une bouche d'égout où elle tombe...



elle explose!



or si vous connaissez bien les égouts de Montréal, il n'y a pas que de la M... on y trouve aussi des fils électrique, ceux du téléphone... et ce qui est plus dangereux, les conduites du gaz naturel.



de sorte que tout le quartier explose.



dans les quartiers voisins les soldats apeurés sortent de leur caserne et tirent au hasard...



un obus tombe sur l'Hotel de ville, les munitions qué Drapeau y cachait explosent...


EXPLOSIVE T.N.T.
ZWIII